

inter action

106

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN

AVRIL 2021



DOSSIER

Aide à domicile : la coupe est pleine

PAGE
43



PAGE
17

INTERVIEW

Michèle Pilon,
Une femme
toute simple



PAGE
12

TABLE RONDE

Écologie 2/2
La transition
énergétique



PAGE
34

REPORTAGE

**Terre
d'Empreintes**
La médiation
animale au
service du
social

DS HMS VOUS ACCOMPAGNE AVEC DES SOLUTIONS INNOVANTES ET ÉCO-RESPONSABLES POUR UNE DÉSINFECTION OPTIMALE DE VOS LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS.

À la maison ou en institution, les fauteuils roulants, les lits médicalisés et même le mobilier deviennent rapidement le terrain de jeu préféré des microbes et des bactéries. Ils ont besoin d'être **nettoyés** pour le **bien-être de leurs usagers**.

Grâce au système Sanivap, DS Hygiène Médicale Service propose un service de bio-nettoyage et de désinfection de votre matériel. En utilisant uniquement de la vapeur d'eau sans détergent abrasif, nos équipes éliminent tant les salissures visibles que le biofilm bactérien et accèdent même aux endroits difficiles pour stopper les proliférations pathogènes.



DS HMS UTILISE NOCOSPRAY DANS LE CADRE DE SA PRESTATION DE DÉSINFECTION PAR VOIE AÉRIENNE.

NOCOSPRAY est un concept 100% automatisé de bio-désinfection et traitement insecticide permettant d'agir sur des volumes jusqu'à 1000 m³.



AGIT SUR LES VIRUS, LES BACTÉRIES, LEVURES, MOISSURES, SPORES, INSECTES VOLANTS, RAMPANTS ET PUNAISES DE LIT.

DS HMS PROPOSE ÉGALEMENT SA SIGNATURE OLFACTIVE.

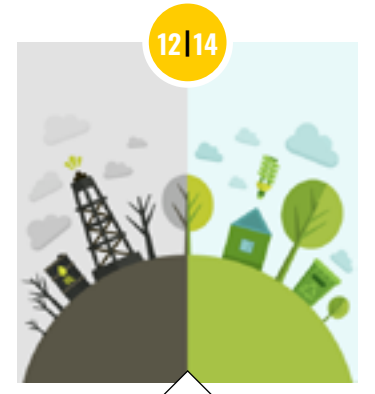
Le nec plus ultra de la diffusion d'huiles essentielles. Facile d'utilisation, ces diffuseurs professionnels connectés dont la puissance couplée au système de programmation permettent de diffuser des huiles essentielles dans des pièces de petites et grandes surfaces jusqu'à 500m².



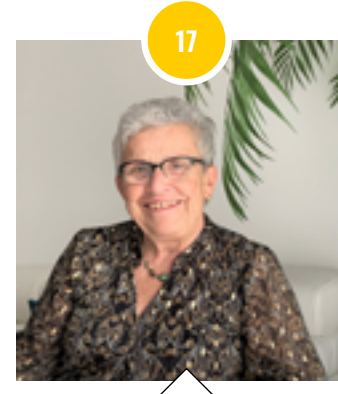
6 | 7
C'est vous
QUI LE DITES



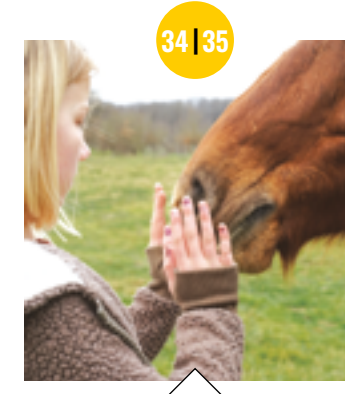
8 | 10
Michel Chaumette
CE N'EST PAS L'ENJEU D'UN SEUL HOMME



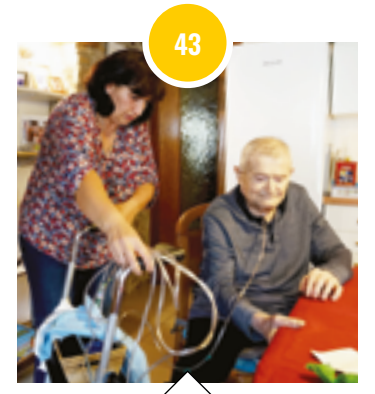
12 | 14
Table ronde
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



17
Michèle Pilon
UNE FEMME TOUTE SIMPLE



34 | 35
Reportage
LA MÉDIATION ANIMALE



43
Dossier
AIDE À DOMICILE : LA COUPE EST PLEINE



36 | 37
LE CAHIER PARTENAIRE



38 | 39

Fusion des services de l'État dans l'Ain

La DDETS est née

Depuis le 1^{er} avril, la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités dans l'Ain (DDETS) remplace la DDCE (cohésion sociale) et la DIRECCTE (entreprises, concurrence, consommation, travail et emploi).

Agnès Gonin prend la direction de ce nouveau super-service, qui marque une nouvelle étape dans la réorganisation territoriale de l'État. Elle dirigeait jusqu'alors la DIRECCTE. La directrice de la DDCE, **Véronique Lagneau**, avait assuré la mise en route du chantier de cette fusion en 2020, elle prendra sa retraite de la fonction publique ce printemps. « Cette fusion, prévue par une circulaire de juin 2019, vise à créer des services déconcentrés de l'État plus efficaces et mieux intégrés dans l'objectif de lutte contre la pauvreté », résume Agnès Gonin.

La DDETS est organisée en deux pôles :

- le pôle Insertion, emploi et solidarités, dirigé par Jean-François Fougnet ;
- le pôle Travail et entreprises, le poste de direction étant en cours de recrutement.

Par ailleurs, la gestion de la main-d'œuvre étrangère (précédemment du ressort de la DIRECCTE) est directement rattachée aux services de la Préfecture. Les compétences

en matière de jeunesse et de sports (précédemment DDCE) sont transférées à l'Éducation nationale.

Maillage et coordination

« Nous travaillions déjà ensemble, mais pas assez. Les aspects sociaux et économiques sont étroitement liés : nous devons améliorer le maillage et la coordination. » Agnès Gonin ajoute que les deux pôles de la DDETS assureront ensemble la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Un nouveau service « insertion territoriale et emploi » réunit des ex-agents DDCE et DIRECCTE avec une unité dédiée à la réduction des inégalités (en charge notamment de la coordination de la stratégie Pauvreté et de la politique de la ville) et une unité chargée de l'insertion par l'activité économique et des dispositifs de retour à l'emploi. Agnès Gonin promet que les services de l'État veilleront à réduire au minimum les perturbations pour les associations et collectivités locales (et les usagers). ■



Agnès Gonin, ex-directrice de la DIRECCTE, dirige désormais la DDETS de l'Ain.

Service public de l'insertion et de l'emploi

À noter que cette fusion est également étroitement liée à la mise en œuvre du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) : ce n'est pas un nouveau service au sens strict mais plutôt une nouvelle organisation des acteurs concernés, en cours d'élaboration dans l'Ain sous la houlette du Département. ■

Retrouvez l'organigramme de la DDETS sur le blog



Pour en savoir plus, rdv sur www.interaction01.info

En bref



Ils partent, il arrivent

Sous-préfecture de Gex et Nantua

Auparavant sous-préfète de Louhans (Saône-et-Loire), **Pascaline Boulay** est sous-préfète de Gex et Nantua depuis janvier.



Pascaline Boulay
nouvelle sous-préfète de Gex et Nantua

Passation de direction à Alfa3a

Après trois « quinquennats » à Alfa3a, en tant que directeur du pôle actions sociales et éducatives, puis directeur adjoint puis directeur général, **Olivier de Vesvrotte** part en retraite en juillet. Auparavant, il assure le tuilage avec son successeur, **Guillaume Beaurepaire**, en poste depuis le 15 mars. Choisi pour ses qualités humaines et son expérience professionnelle au sein de missions humanitaires, d'entreprises privées et de collectivités locales – il était auparavant directeur adjoint à la Métropole Nice Côte d'Azur –, Guillaume Beaurepaire poursuivra le développement de l'association, dont il partage les valeurs et la vision personnaliste.



Olivier de Vesvrotte,
ancien directeur général d'Alfa3a



Guillaume Beaurepaire,
nouveau directeur général d'Alfa3a

Sécurité publique

Yves Cellier, directeur départemental de la sécurité publique de l'Ain depuis trois ans, a été muté à Besançon (Doubs) fin mars.

ÉDITO

PAR JACQUES DUPOYET, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Restructurer pour mieux agir ensemble

Une nouvelle restructuration des services déconcentrés de l'État passe en phase opérationnelle et **deux mesures phares retiennent particulièrement l'attention des acteurs sociaux que nous sommes.**

La fusion, d'une part, de la Direction départementale de la cohésion sociale avec celle des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, au sein d'une même Direction de l'emploi, du travail et des solidarités, et le passage d'autre part de la Jeunesse sous l'égide de l'Éducation nationale, signifient de nouvelles répartitions de locaux, de postes et de missions. Nos vœux accompagnent bien sûr les agents de l'État, et particulièrement celles et ceux en charge de cette mutation.

Le principe du regroupement de tous les services qui œuvrent de près ou de loin à la cohésion sociale pour permettre à chacun de trouver sa place en société, notamment au travers de l'accès aux droits, à l'emploi et au logement, est en soi une bonne chose. **C'est en fait une belle opportunité pour rapprocher le monde économique de celui de l'insertion sociale**, en favorisant tous les décloisonnements et les synergies possibles.

Ayant déjà fait l'objet d'entrées et sorties au ministère de l'Éducation nationale, l'éducation populaire sait, en ce qui la concerne, qu'avec la richesse pédagogique expérientielle qui est la sienne, elle aura bien à faire avec son nouveau mentor pour marier deux approches éducatives, certes complémentaires, mais vraiment différentes en terme de méthodes. **Les enjeux de ce rapprochement sont majeurs pour une jeunesse en perte de repères**, comme en témoigne tristement l'actualité. L'éducation ne saurait reposer sur les seules épaules des enseignants, et de cours, fussent-ils d'enseignement civique. L'apprentissage de la citoyenneté, relevant en grande partie de l'exemple donné, passe davantage par la transmission de bonnes pratiques que par l'apprentissage de connaissances théoriques. C'est donc à une œuvre collective que ce regroupement appelle, par une concertation et une complémentarité bien comprise notamment entre les enseignants et l'ensemble des associations agréées d'éducation populaire.

Souhaitons donc à ces nouvelles organisations toute l'efficacité que nous en attendons, **pour bâtir au côté des services de l'État, une société où le savoir vivre ensemble l'emporte sur le chacun pour soi.** C'est tout le sens de l'engagement qui nous lie déjà entre partenaires d'Interaction ! ■



C'EST VOUS
QUI LE DITES !

Le besoin d'un hôpital dans le Pays de Gex, par rapport au nombre d'habitants, devient de plus en plus urgent. C'est un gros manque ressenti par la population sur le territoire. C'est l'ARS qui décide mais c'est une question budgétaire. Si on implante un hôpital ici, ça peut avoir des conséquences sur ceux de Savoie et il y a un équilibre à tenir. Et même si l'ARS nous dit oui pour un hôpital, on fait quoi en attendant pour qu'on ne s'endorme pas ? Nous étudions des pistes privilégiées en fonction de la demande des habitants.

ISABELLE PASSUELLO
VICE-PRÉSIDENTE DE PAYS DE GEX AGGLO,
CHARGÉE DES SOLIDARITÉS, DE LA SANTÉ
ET DE LA PETITE ENFANCE



GAËLLE ALBERT
RESPONSABLE DU SERVICE
DES PARTICULIERS À LA
BANQUE DE FRANCE

L'éducation
économique,
financière et
budgétaire, c'est
de la prévention du
mal-endettement.

À fond Spondymouv !

Pour continuer d'échanger autour du sport malgré les interdictions sanitaires, l'association Spondymouv qui réunit des personnes atteintes de spondylarthrite, une maladie auto-immune inflammatoire, a proposé une marche connectée le 13 mars dernier. Chaque participant a organisé une marche et publié son parcours sur les réseaux sociaux. Lauren Goullier, co-présidente, est partie de Certines accompagnée de ses proches.



Pour en savoir plus, rdv sur
www.interaction01.info

Le meilleur moyen de lutter
contre la délinquance, c'est
d'éviter qu'elle ne se produise.

CHRISTOPHE RODE
PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

14 jeunes demandeurs d'asile
accueillis par des familles en
2 ans et demi, ce sont autant de
rencontres singulières.

CHANTAL DUCOS
COORDINATRICE D'ANTENNE JRS WELCOME

Bourg Habitat

Joyeux anniversaire !

En 2011, Bourg Habitat créait sa propre régie de nettoyage pour améliorer et maîtriser la qualité des prestations réalisées, et créer de l'emploi en priorité pour des personnes en étant éloignées. La régie de nettoyage compte aujourd'hui une trentaine de collaborateurs, dont neuf présents depuis le début. Au fil des ans, de nombreuses actions ont amélioré le confort et l'ergonomie des postes de travail : matériel avec manches ajustables, pré-imprégnation des mops évitant le port de charges lourdes, produits d'entretien écologiques... En 2021, l'acquisition de matériels mécanisés permet de proposer de nouvelles interventions, notamment en sur-entretien. Cette dynamique de diversification des

missions a débuté l'an dernier : la régie avait été mobilisée pour un nettoyage ménager des parties communes et des appartements de la résidence Vennes III récemment livrée, afin d'aller plus loin que le nettoyage de fin de chantier et de faire en sorte que les locataires n'aient plus qu'à poser leurs meubles en arrivant.



L'équipe de la régie de nettoyage.

Tweet wall



Ville de @Bourg_en_Bresse - 19 mars
#VieÉtudiante #BourgenBresse
Parcours sportifs urbains encadrés par le service Action sportive, adaptés à tous, pour reprendre ou débiter le sport en douceur et ceux qui ont envie de plus se dépenser. Samedis en matinée jusqu'au 10/04. Parc de la Charité. Gratuit.
<http://bit.ly/LetsGoEtudiants>

@PaysdeGexagglo - 16 mars
Découvrez le **#CESIM** dans la série Alternatives Médicales **#EP2** <https://fb.watch/4ghGzILFnG/> via **@FacebookWatch** Porté par l'Agglo et unique en France, le Centre de Soins Immédiats du **#PaysdeGex** prend en charge vos "petites" urgences. **#médecins #infirmières #personnelAdministratif**

@Dynacite - 16 mars
[Et si on travaillait ensemble ?] Vous recherchez un emploi utile qui correspond à des valeurs de solidarité ?

Avez-vous pensé au logement social ?
Découvrez nos offres et postulez sur
<https://dynacite.fr/recrutement/le>

Centre psychothérapique de l'Ain @cpa_ain - 16 mars
Le blog "La Réhab à domicile", du centre de soins de **#réhabilitation #psychosociale** du **#CPA**, a fêté samedi sa 100^e publication ainsi que ses 1 an ! Découvrez la publication dédiée à cet événement :
<https://rehabourg.blogspot.com/.../joyeux-anniversaire.html>

CC Plaine de l'Ain @CCPA01 - 5 mars
A titre expérimental en 2021, la CCPA soutiendra à hauteur de 2.000 euros par logement la réhabilitation énergétique des logements sociaux, en complément des autres aides **#conseilcommunautaire #transitionénergétique**

VITE DIT !

Trêve hivernale

Du fait de la crise sanitaire, la fin de la trêve hivernale a été repoussée de deux mois, au 1^{er} juin au lieu du 1^{er} avril 2021 (elle dure normalement 5 mois, de novembre à mars). En 2020, elle avait été prolongée jusqu'au 10 juillet. Elle suspend les expulsions locatives (les propriétaires sont indemnisés) et les coupures de gaz et d'électricité. À noter que les squatteurs ne sont pas protégés par la trêve hivernale.

Handicap et fonction publique

Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap dans la fonction publique en France (5,83 %) frôle l'obligation française de 6 %. Le Département de l'Ain la dépasse avec un taux de 6,6 %. En février, il a signé sa 4^e convention triennale avec le FIPHFP*. Le plan d'action s'articule autour de trois axes : recrutement, maintien dans l'emploi, information-sensibilisation.

* Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique



© CD 01

Du miel Dynacité

En avril, Dynacité a installé trois ruches sur les toits de son siège à Bourg-en-Bresse, avec des apiculteurs spécialisés. Si les abeilles s'acclimatent bien à leur nouveau lieu de vie, chaque collaborateur recevra un pot de miel issu de la récolte dans moins d'un an.



Michel Chaumette

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADAPEI DE L'AIN

Instigateur de changement, positif, mais réaliste, Michel Chaumette s'entient à ses objectifs. Le verre est toujours à moitié plein, mais il reste à faire. Après quatre années à la tête de l'Adapei de l'Ain – 56 établissements et services, 1 300 collaborateurs, 1800 résidents et 63 métiers – il revient sur la restructuration de l'association accélérée depuis son arrivée. Il met aujourd'hui l'accent sur un climat apaisé à l'Adapei de l'Ain qui fêtera cette année son soixantième anniversaire.

Ce n'est pas l'enjeu d'un seul homme

Vous inscrivez-vous dans une continuité ou dans un changement par rapport à votre prédécesseur ?

Les deux à la fois. J'ai poursuivi le travail initié mais j'avais une feuille de route précise : structurer l'Adapei pour que l'association fonctionne comme une seule et même entité. Jusqu'alors, elle fonctionnait beaucoup en silo, dans une logique d'établissements indépendants les uns des autres. Aujourd'hui, il est primordial qu'elle soit pilotée avec une vision globale et des pratiques identiques d'un site à un autre. Nos financeurs, l'État (l'ARS) et le Département, nous demandent un pilotage centralisé, qui doit se décliner dans les établissements. C'est le résultat d'une contractualisation pluriannuelle et d'obligations réglementaires depuis 2002.

Quelle est votre force ?

Je viens du secteur de la formation professionnelle, j'ai travaillé dans le sanitaire, du social et du médico-social au sein de plusieurs associations multisites. La gouvernance et le fonctionnement sont similaires à notre secteur et demandent les mêmes compétences. C'est ce qui a motivé la présidente et les administrateurs à me recruter.

“

L'objectif est de personnaliser l'accompagnement

Concrètement en 20 ans, quels changements ?

Il y a 20 ans, nous accompagnions les personnes en situation de handicap au sein d'un groupe avec les mêmes profils ou les mêmes besoins. Aujourd'hui, l'objectif est de personnaliser l'accompagnement pour répondre aux besoins de chacun de nos résidents. Ce n'est pas l'enjeu d'un seul homme, même du directeur général, mais d'une équipe de 1 300 salariés. Il est surtout essentiel que les collaborateurs réapprennent à travailler ensemble, au sein d'équipes pluridisciplinaires. Nous demandons à chaque établissement d'identifier leurs besoins et évolutions spécifiques, en respectant les orientations du projet associatif global (PAG). Il y a encore du travail pour rattraper notre retard. Il faudra maintenir cette dynamique encore au moins trois ans.

Quelles sont les difficultés de mises en œuvre ?

Chaque établissement évolue à son rythme. Ils n'ont pas tous la même histoire, ni les mêmes fonctions. Certains ont été créés dans les années 1960, d'autres dans les années 1990 ou 2000. Cela demande aux équipes de travailler différemment, afin de mutualiser et d'harmoniser leurs pratiques. Ce sont des évolutions structurelles importantes mais nécessaires qui nous sont demandées dans le cadre de notre contractualisation avec l'État et le Département.

Cette nouvelle politique est-elle bien reçue en interne ?

A 90 % oui. Les salariés attendaient une structuration et un changement dans les processus de travail. Ils demandaient aussi de pouvoir y contribuer. Ils ont aussi besoin d'être formés, certains d'entre eux

“

L'enjeu principal : que les équipes travaillent ensemble

ne l'ont pas été depuis longtemps et il est indispensable de retrouver des compétences à la fois individuelles et collectives. Puisque je viens du secteur de la formation professionnelle, c'est encore plus facile pour moi.

Le décroisement : attendu, mais pas superflu ?

Le décroisement doit être mené à trois niveaux, à l'échelle des établissements, au niveau territorial et avec le siège social. De cette façon, les équipes apprennent à mieux se connaître pour travailler ensemble. Je vais vous l'illustrer. Les équipes, historiquement et quand j'arrive en 2017, ne se connaissent pas. Si vous voulez mutualiser des pratiques, il faut absolument que les salariés échangent entre eux et comprennent qu'ils ne peuvent pas accompagner les résidents seuls. Travailler dans ces conditions n'est pas possible donc il faut décroiser.

Quel bilan dresser du dernier projet associatif ?

On a mis un grand coup d'accélérateur à partir de 2017. Aujourd'hui, 80 % des actions sur lesquelles nous nous étions engagés dans le projet associatif global 2015-2020 ont été réalisées.



La création de pôles de gestion et la montée en compétences en font partie. Ce n'était pas simple à mettre en œuvre. Ces dernières années, nous avons structuré l'organisation et les fonctions supports : la démarche qualité, la gestion des emplois et des compétences, la communication interne et externe et la prévention des risques. Nous nous sommes rendu compte que nous devions mutualiser le personnel administratif et renforcer les salariés en situation d'accompagnement.

Et pour les 20 % restants ?

Nous poursuivons le travail. La Covid-19 nous ralentit dans nos projets, mais nous avons signé un avenant avec l'État, ce qui nous donne un an de plus pour atteindre nos objectifs. Aujourd'hui, l'accompagnement est plutôt redirigé vers les troubles du spectre autistique avec des symptômes de plus en plus sévères et un besoin de travailler plus en proximité avec les associations partenaires.

Quid des 5 prochaines années ?

Les six axes prioritaires du projet associatif 2015-2020 sont repris et posent le cadre de nos actions. Le renforcement du soin fait désormais partie de nos priorités. Nos résidents vieillissent et les besoins sont plus nombreux en matière de soin, ils vont continuer à augmenter et il faut les anticiper. Les

syndromes autistiques les plus sévères nous demandent aussi des compétences spécifiques, c'est pourquoi nous commençons à construire des plans de formations internes avec le CPA et l'Orsac.

Face à ces évolutions, quel est le climat social ?

La pandémie ne nous a pas aidés. Comme partout dans le médico-social, nos salariés ont été très mobilisés pendant le premier confinement et plus globalement depuis un an, mais 90 % d'entre eux ont tenu bon. Je les ai remerciés plusieurs fois. L'histoire de l'Adapei de l'Ain est tumultueuse, je ne le nie pas, mais c'est bien de rassurer les personnes plutôt que de les inquiéter.

Le turn-over, notamment des directeurs d'établissements, est aussi important.

Vous avez trois effets. Premièrement, ce turn-over est spécifique du secteur. On a les mêmes tendances que les associations du médico-social. Il y a un deuxième élément, c'est l'évolution aujourd'hui de tout salarié. On n'est plus dans un engagement sur 20 ou 30 ans dans une seule structure, mais plutôt sur 5 à 10 ans. Le troisième effet est plus spécifique à l'Adapei de l'Ain. Quand vous êtes sur une adaptation de

“ L'Adapei a son histoire, ses tumultes, mais c'est ce qui fait sa richesse aujourd'hui ”

votre organisation par rapport aux demandes des pouvoirs publics, vous avez inévitablement, tout du moins au niveau de l'encadrement, des personnes qui ont la capacité de vous accompagner et d'autres qui préfèrent travailler dans un cadre plus rassurant.

Comment l'Adapei de l'Ain va-t-elle fêter les 60 ans de l'association ?

Les administrateurs et le conseil d'administration préfèrent rester prudents cette année. Nous fêtons nos 60 ans, nous l'espérons, l'année prochaine si la pandémie est derrière nous. Ce sera bien évidemment festif. Il y aura un certain nombre de manifestations et on veut aussi permettre aux équipes de souffler un peu. Les résidents ont besoin de sortir des établissements et de retrouver une vie sociale, comme nous tous. Nous rendrons évidemment hommage aux fondateurs de l'Adapei. En trente ans, entre 1960 et 1990, ils ont fait de l'Adapei de l'Ain une association de 50 établissements. C'est exceptionnel.

Un dernier mot ?

L'Adapei a son histoire, ses différences, ses tumultes, mais c'est ce qui en fait sa richesse aujourd'hui. Je souhaitais vraiment saluer l'engagement des bénévoles et des salariés. Les projets structurants que nous avons menés ces trois dernières années représentaient un effort important. C'était un défi important. Ce n'est pas terminé, mais nous constatons déjà de nettes améliorations et nous avons retrouvé une certaine sérénité. Les partenaires institutionnels et politiques nous font confiance, ce qui est essentiel pour l'avenir de l'Adapei. ■

Propos recueillis par
Margaux Legras-Maillet

PORTRAIT POUR TRAITS

MICHÈLE PILON

Une femme toute simple

PAR AGNÈS BUREAU

Son bilan de militante familiale impressionne. Alors qu'elle vient de clore ses ultimes mandats associatifs, Michèle Pilon est un antidote au désenchantement.

« JE ME SUIS PARFOIS SENTIE "MOINS INTELLIGENTE" FACE AUX PONTES MÉDICAUX DES COMMISSIONS DE L'ARS. MAIS NOUS ÉTIONS LÀ POUR DIRE LES CHOSES COMME ELLES SONT, DE NOTRE POINT DE VUE D'USAGERS. »

Elle ne l'a « pas fait exprès », assure-t-elle sans l'ombre d'une coquetterie dans la voix. Tout de même, **20 ans de présidence de l'UDAF et 50 ans de militantisme familial**, ça ne peut pas être un hasard ? Michèle Pilon se souvient de 1968 et de son entrée au Sou des écoles de Neuville-les-Dames. On l'imagine déjà volontaire et sans artifice. Elle avait l'aplomb d'être une femme (la première au milieu de « pères d'élèves ») et de fréquenter l'église le dimanche. La même année, elle contribue à lancer une enquête

locale sur les besoins des familles, qui aboutira à la création d'une ADMR à Neuville deux ans plus tard. Son atout ? Michèle Pilon ne défend pas une chapelle mais les familles. Elle ne voit guère d'intérêt à militer en petits cercles de semblables. **« Les bonnes idées naissent dans l'échange, en les triturant et en les améliorant dans la discussion. Je me méfie des idées toutes faites qu'on nous présente à valider. »**

On a bâti

Michèle Pilon est une pragmatique, une femme d'action. Le militantisme de salon, très peu pour elle. La création de l'ADMR locale et de la crèche rurale de Neuville-les-Dames sont les deux victoires dont elle est la plus fière. L'Arche des bambins ouverte en 1980 restera pour la postérité la première crèche rurale de France. **« Il a fallu se battre et ne rien lâcher, mais on a réussi. On a bâti. »**

Ce portrait dans *Interaction* a pour elle une vertu : montrer qu'une femme « toute simple », une « mère de famille », peut agir et contribuer à construire une vie meilleure. Elle fait une pause, pèse ses mots : **« J'aimerais dire aux jeunes de ne pas hésiter à se tourner vers les autres et à donner d'eux-mêmes ; on reçoit en échange une richesse incommensurable »**. Elle tient à préciser que l'aventure n'est jamais solitaire ; ses engagements associatifs furent un travail d'équipe, son époux l'a toujours encouragée et soutenue, ainsi que ses enfants.

Bio



- Aide-soignante au centre Romans-Ferrari auprès des enfants traumatisés crâniens (retraite en 2003)
- 1968 : entrée au Sou des écoles, présidente en 1981
- 1970 : création de l'ADMR de Neuville-les-Dames
- 1977 : présidente de l'ADMR départementale
- 1980 : création de la crèche rurale de Neuville
- 1986-2006 : présidente de l'UDAF de l'Ain
- 2012 création de la MARPA locale
- Mandats départementaux et régionaux divers (Conseil de familles des pupilles de l'Ain, Coderpa, filière gérontologique, URAF...)

“ Les bonnes idées naissent dans l'échange. »

Vital et affectif

En décembre, Michèle Pilon a passé le relais pour ses derniers mandats, celui de représentante des usagers à l'Agence régionale de santé et la co-présidence du service de soins infirmiers à domicile essentiellement. « J'ai tout terminé », résume-t-elle calmement. Vraiment tout ? Non, un petit carré de vie associative résiste, vital et affectif, désormais « dilettante » (les Veuves des anciens combattants de la FNACA, la MARPA, l'ordre du Mérite et les Amis de l'église de Saint-Maurice). Un petit carré tout près du cœur. ■



Retrouvez le podcast sur
www.interaction01.info

le
17 avril
2021

La transition énergétique s'impose comme une nécessité

Pour ce deuxième tour de table sur l'écologie, le thème central était la transition énergétique. Loin d'être trop technique, le sujet recoupe des enjeux politiques, économiques et sociaux. Partout, le changement semble en chemin, mené de front par une variété d'acteurs publics, privés et associatifs avec le soutien d'une large mobilisation citoyenne. Au premier rang des consommateurs d'énergie et des émetteurs de gaz à effet de serre, la mobilité et l'habitat adoptent une nouvelle approche.

Le renouvelable décolle

Dans l'Ain, 83% de l'électricité viennent du nucléaire, une moyenne proche de la France. Malgré tout, les énergies renouvelables ont le vent en poupe.

C'est dans ce contexte qu'a germé il y a cinq ans l'idée de Bresse Énergies Citoyennes (BEC). La structure présidée par **Jean-Paul Peulet** développe localement le solaire à partir de financement participatif.

En installant des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics, BEC engage la discussion dans les communes : le modèle peut essaimer dans la population et favoriser les nouveaux projets. Dans l'Ain, BEC n'est pas seule. Trois associations se forment dans l'ouest du département et deux existent déjà : Nouvelles Énergies Citoyennes dans le Bugey Sud et Pl'Ain d'Énergie dans la plaine de l'Ain. Outre le soutien de l'ALEC 01, elles sont accompagnées par les collectivités. Dans la Plaine de l'Ain, la communauté de communes apporte 1 € pour 1 € financé par les citoyens.

Jean-Louis Guyader rappelle d'ailleurs que « nous ne sommes pas dans la réflexion, mais dans l'action » à propos de l'engagement énergétique de sa collectivité. Il souhaite notamment multiplier le solaire dans des endroits « perdus » (fond de carrière, anciennes décharges...). Sur ce territoire, la mobilisation des habitants ne fait aucun doute. Lorsque EDF a voulu lever 300 000 euros en deux mois pour installer une centrale photovoltaïque à Loyettes, la somme a été récoltée en un mois. Grâce à la technologie, chacun peut consulter un cadastre solaire en ligne pour voir la possibilité de mettre des panneaux sur son habitation puis entrer en lien avec des professionnels agréés. Enfin, les entreprises ne sont pas en reste. Sur le parc industriel de la Plaine de l'Ain, Gefco va placer 14 ha de panneaux sur ses ombrières. De quoi fournir de l'électricité pour près de 30 000 personnes. ■

Si le baril de pétrole arrivait à 150 dollars, 80 % des habitants de l'Ain tomberaient en précarité énergétique du fait du poids de la facture carburant dans leur budget.

MARIE MOISSENET



Notre priorité est de limiter les dépenses énergétiques. 76 % du parc de la Semcoda ont été construits après les années 2000 ou ont déjà été réhabilités et, jusqu'à 2028, nous allons rénover 7 000 logements.

CHRISTOPHE CREVAT
RESPONSABLE DU SERVICE RÉHABILITATION DE LA SEMCODA

Il y a beaucoup d'initiatives de mobilité de la part des communautés de communes, des associations, des acteurs du transport, mais ce n'est pas toujours clair de voir ce qui se fait à proximité de chez soi. Ces solutions existent, mais elles doivent être accompagnées, animées.

CAROLINE BERTRAND
DIRECTRICE DE LUSIE 01 (L'UNION DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIE DE L'AIN)



La transition énergétique doit s'inscrire dans le développement économique et industriel du pays. Je pense qu'on est en train de gagner cette bataille et qu'on a changé de braquet. Les industriels s'y mettent pour sauver la planète bien sûr et parce que c'est viable.

JEAN-LOUIS GUYADER
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

À partir du moment où on veut agir localement en tant que citoyen, consommateur, usager, c'est le bâti et les déplacements qui sont à travailler en priorité. Comment je réduis ma consommation ? Qu'est-ce que je peux économiser, rendre plus efficient ?

MARIE MOISSENET
DIRECTRICE DE L'ALEC 01 (AGENCE LOCALE POUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT)



Je ne peux qu'inciter à se joindre aux initiatives autour des énergies renouvelables prises sur beaucoup de territoires pour que des projets naissent localement sans attendre que la puissance publique s'en occupe. Mettre son épargne dans ces structures, c'est un bon moyen de voir à quoi elle sert !

JEAN-PAUL PEULET
PRÉSIDENT DE BRESSE ÉNERGIES CITOYENNES

Penser à grande échelle

L'urgence climatique est là. Ses conséquences sont perceptibles et, sans réaction immédiate, elles seront lourdes à la fin du siècle. « Il faudrait retomber à un niveau de 365 ppm* de CO2 dans l'atmosphère pour éviter un réchauffement au-delà de 1,5°. Cela correspond aux émissions de 1990. Actuellement, nous en sommes à 415 », rappelle Jean-Paul Peulet. D'où l'importance du triptyque sobriété, efficacité et énergies renouvelables. « On n'a jamais autant eu conscience de ces problématiques et on a des collectivités qui agissent et donnent les moyens à des structures comme l'ALEC pour informer, accompagner les porteurs de projets », signale **Marie Moissenet**.

La transition énergétique est un défi. C'est aussi un ensemble. Il convient de « penser global et agir local » (Jean-Paul Peulet). De son côté, **Caroline Bertrand** insiste sur la notion d'environnement global. « On pense souvent aux aspects écologiques, mais il y a des aspects sociaux. Tout est lié : l'environnement, le social, la convivialité, le mieux vivre ensemble. Il faut partager les solutions entre les territoires. » À cela, **Jean-Louis Guyader** ajoute le développement économique et industriel. Pour lui, sur un sujet mondial, il est important de se positionner comme des exemples, des « donneurs de solutions ». Il évoque le travail sur son territoire de Transpolis sur les moyens de transport de demain ou l'accélérateur des mutations de l'espace public ACMUTEP qui pense la ville du futur. Sans oublier les réflexions globales sur les zones d'activités et les usines idéales. ■

* parties par million





Plus verts, plus économiques, plus confortables

« On hérite d'un patrimoine bâti conséquent. Or, le taux de réhabilitation en France est de 1 % par an » rappelle **Marie Moissenet**. Priorité nationale en 2017, la rénovation énergétique est un enjeu de premier plan. En 2018, 23 % du parc social régional (30 000 logements) relevaient des catégories les plus énergivores. Ce chiffre grimpe à 64 % dans le parc locatif privé. Si les politiques et les financements publics existent, les coûts restent élevés. « Nous avons un budget de réhabilitation de 190 millions d'euros d'ici 2028. », détaille **Christophe Crevat**. 75 % sont empruntés. 25 % viennent de fonds propres. Pour rénover, il faut en avoir les moyens : pas simple pour des particuliers ou des bailleurs privés. Outre l'aspect énergétique et économique, il s'agit de rendre son lieu de vie plus confortable. Les communautés de communes ont lancé avec l'appui du Département un service public de la performance de l'habitat

porté par l'ALEC 01. Les habitants peuvent le mobiliser pour faciliter le processus (diagnostic, travaux, recherche d'aides ou professionnels...). « Le résultat ne sera performant que si on optimise toutes les étapes clefs de la rénovation », résume **Marie Moissonnet**. Côté bailleurs, on maîtrise. À la Semcoda, 56 % du parc a été construit après les années 2000 et certains logements anciens ont déjà été rénovés. « Notre priorité est de garantir un cadre de vie agréable et de maîtriser les charges des locataires dans le temps. Si l'on ne prend pas aujourd'hui à bras le corps la maîtrise des consommations d'énergie du bâtiment, on n'arrivera jamais à atteindre les objectifs », rappelle **Christophe Crevat**. Outre l'amélioration thermique, le remplacement des menuiseries, l'isolation et les technologies nouvelles, le bailleur soutient ses locataires. « Nous menons un gros travail sur la façon d'habiter. Nous les accompagnons sur les écogestes. » ■

ANIMATION **ISABELLE BERGER (RCF), CHRISTOPHE MILAZZO**
SYNTHÈSE **CHRISTOPHE MILAZZO**
RÉALISATION RCF **PAUL MORANDAT**
PHOTOS **FLORENCE DAUDÉ**

Vers une mobilité différente

Notre rapport à la voiture est culturel, pas réfléchi (**Jean-Paul Peulet**). Pourtant, la majorité des déplacements, même brefs, la mobilisent. « C'est une nécessité pour accéder au bassin d'emplois, mais ce sont aussi des habitudes à modifier », estime **Caroline Bertrand** alors que la distance entre travail et logement s'agrandit. Avec sa plateforme Mobilib, LUSIE 01 pense la mobilité inclusive, partagée et intermodale pour faciliter les transports. Elle recense et relaie les multiples solutions existant sur les territoires qui sont parfois méconnues tout en accompagnant les changement d'usage. Pour faire bouger les lignes, Caroline Bertrand croit aux petites initiatives du quotidien : plateformes de covoiturage, véhicules en autopartage... Elle évoque les actions de Croix-Rouge mobilités ou de Wimoov. Elle encourage à la pratique du vélo comme Jean-Louis Guyader qui a fait de son développement une priorité du PCAET (Plan climat air énergie territorial). Tous misent sur le covoiturage. L'ALEC 01 promeut les alternatives à la voiture en solo dans ses relais mobilités. La communauté de communes Plaine de l'Ain a organisé la réponse via une application. Une solution moderne qui facilite et optimise les trajets, le partage d'informations et offre des garanties. Partout, les entreprises jouent le jeu malgré la pandémie. Le challenge mobilité de l'ALEC 01 attire de plus en plus de participants. Bientôt, un programme européen permettra de les accompagner dans ces réponses. Et déjà, sur l'agglomération de Bourg, le conseil de développement a proposé à une dizaine de sociétés, regroupant 7 000 salariés, de réfléchir ensemble à la croissance du télétravail et du covoiturage.

Cette table ronde sera disponible en podcast le 17 avril sur <https://www.interaction01.info/>

COMMENT ÇA MARCHE ?

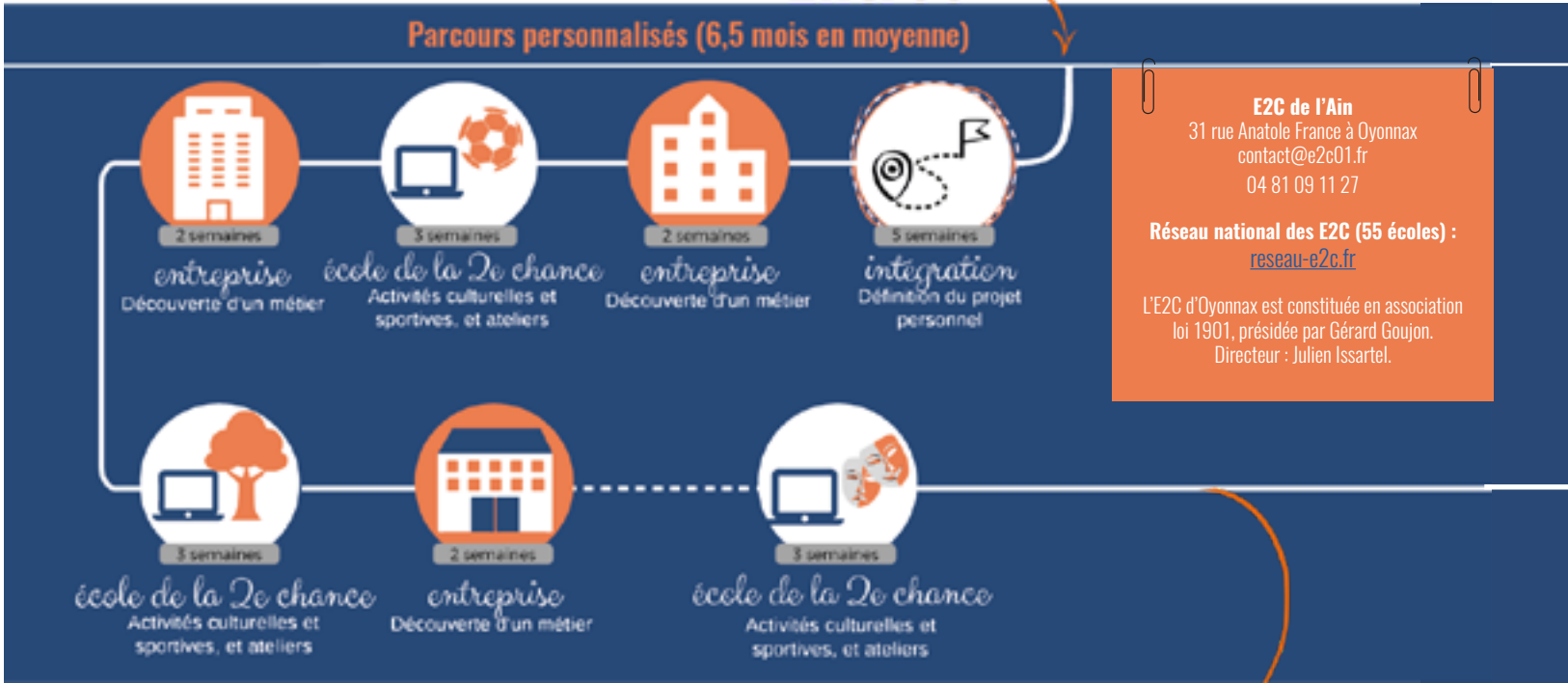
L'école de la 2^e chance

Les Écoles de la 2^e chance proposent aux jeunes sortis précocement du système scolaire « de saisir une deuxième chance, celle de se construire un avenir grâce à un accompagnement sur-mesure ».

Principal critère d'entrée : la motivation. Le temps de leur parcours, ils sont rémunérés en tant que stagiaires de la formation professionnelle (40 % de temps en entreprises). Radiographie d'une « école » atypique à Oyonnax.



Entrée



E2C de l'Ain
31 rue Anatole France à Oyonnax
contact@e2c01.fr
04 81 09 11 27

Réseau national des E2C (55 écoles) :
reseau-e2c.fr

L'E2C d'Oyonnax est constituée en association loi 1901, présidée par Gérard Goujon.
Directeur : Julien Issartel.

Les chiffres 2020

- 77 jeunes accompagnés
- 20 ans (âge moyen)
- 57 % hommes et 43 % femmes
- 40 % Oyonnax et 40 % Haut-Bugey
- 40 % quartiers politique de la ville ou veille active
- 80 % ont quitté le système scolaire en 3^e ou avant
- 90 % sans expérience professionnelle





Coup de neuf sur Pallordet

Premier chantier de réhabilitation 2021 inscrit au plan stratégique de patrimoine de Bourg Habitat : les 48 logements de Pallordet à Bourg-en-Bresse, construits en 1984. Les travaux ont débuté le 15 mars, pour 15 mois. Coût prévisionnel : 2,06 M€. Un logement témoin, avec accueil sur rendez-vous pour que chacun puisse visiter dans le respect des consignes sanitaires, permet aux locataires de mieux se rendre compte des travaux qui seront réalisés chez eux. Une visite virtuelle a également été réalisée et un guide distribué, présentant les objectifs de la réhabilitation, le programme des travaux, les intervenants, et répondant aux principales questions que les locataires pourraient se poser.



Avant / après : Les quatre bâtiments de Pallordet vont faire peau neuve.

Bourg en Bugey

Fin février 2021, après vingt mois de travaux, Bourg Habitat réceptionnait sa dernière résidence. Au cœur de Saint-Denis-en-Bugey, Le République compte 15 logements du T2 au T4 et 4 locaux commerciaux en rez-de-chaussée dont 2 gérés par Bourg Habitat. Les premiers locataires ont pris possession de leur logement le 29 mars.



Le République, à Saint-Denis-en-Bugey

Action Logement / Département Un partenariat renforcé

Le département et Action Logement ont signé le 18 mars une déclaration d'intention de coopération et de partenariat. Partenaires déjà de longue date autour d'actions communes pour favoriser le développement économique territorial au service des entreprises et des salariés, ils formalisent ainsi leur coopération afin de renforcer leurs synergies et mettre en commun leurs compétences en faveur du logement des Aindinois.

Des axes de coopération venant en appui des politiques locales de l'habitat ont été définis parmi lesquels : accompagner le développement de l'offre de logements sociaux, faciliter l'accès au logement et le maintien en cas de difficultés des ménages, faciliter l'accession sociale à la propriété, sensibiliser et informer les élus et les habitants sur les aides à la rénovation énergétique des logements ou leur adaptation. ■



Jean Deguerry, président du Département, et Frédéric Reynier, président du comité régional Action Logement.

Société de coordination immobilière Amplitudes grandit

La société de coordination rassemblant Bourg Habitat, Mâcon Habitat, Ardèche Habitat et Opheor est sur le point de se constituer officiellement.

En 2018, la loi ÉLAN a contraint les bailleurs de moins de 12 000 logements à évoluer. Pour ne pas disparaître, Bourg Habitat s'est rapproché d'offices partageant sa philosophie du logement social : une approche territoriale au service d'une collectivité. Réunis dans la société de coordination Amplitudes où ils disposent de parts sociales et de voix égales, les partenaires regroupent 23 000 logements et 500 salariés. Basée à Bourg-en-Bresse, Amplitudes se constituera officiellement au premier trimestre, dès réception de l'agrément du ministère. Sa présidence tournante est assurée par Yves Nicolin, d'Ophéor. Le directoire est présidé par Marine Daniel-Chosson, directrice générale de

Bourg Habitat. Chaque bailleur garde son autonomie. La société permettra de mutualiser des compétences nouvelles, d'optimiser des opérations financières et de grouper certains achats (prévoyance, mutuelles, fournitures, prestations...). Pour réduire les coûts, la société ne dispose ni de salarié dédié ni de budget supplémentaire. ■



Le nom de la société de coordination a été imaginé par les collaborateurs dans le cadre d'un concours interne. Le groupe communication a ensuite travaillé sur la création du logo. Le graphisme du A évoque le positionnement géographique des quatre organismes fondateurs de la société de coordination.



mon parcours à moi

Alain Loup

La tête et les jambes

36 ans en blanchisserie, 18 titres de champion de France et 2 médailles internationales en sport adapté : les chiffres de la carrière d'Alain Loup donnent le vertige. À 56 ans, ce grand sportif est autant à l'aise à l'ESAT* que sur les pistes de ski de fond.



ITINÉRAIRE



Un premier boulot à 18 ans

Après l'IME*, il commence en menuiserie puis intègre en 1982 l'ESAT* de Virieu-le-Grand en espaces verts. Le week-end, il est serveur à l'entreprise adaptée Croq'Ain pour des baptêmes, des mariages...



Novembre 1985 : les débuts à l'ESAT Les Biolattes (Adapei)

Dans l'établissement alors situé à Chazey-Bons, il découvre un univers nouveau. Sans expérience ni diplôme, il apprend son métier sur le tas. Avec l'appui de l'équipe, il évolue et connaît de nombreux postes.



En 2003, les Biolattes s'installent à Belley : « On a fait une bombe ! »

Il mesure l'évolution du métier et le progrès des machines dont il connaît toutes les subtilités même sans maîtriser la lecture ou l'écriture. L'un des plus anciens des Biolattes, il s'y plaît toujours. D'après ses encadrants, il en serait l'un des meilleurs éléments. « Je pensais partir à 58 ans, mais ce sera à 60, 62 ans. La retraite, il faut s'y préparer, penser à l'aspect financier et je me sens bien avec les jeunes. »



7 ans de haut niveau intenses, mais gratifiants

En décembre 2012, il entre en équipe de France. Un an après, il participe aux premiers de ses six championnats du monde. Reconnu sportif de haut niveau en 2014, il atteint la consécration en 2016 et 2017 avec deux médailles de bronze internationales en relais.



Le sportif « le plus sérieux de l'ABSA » selon son entraîneur

Alain ne compte pas les heures d'entraînement. « Le haut niveau, il faut aimer. Psychologiquement, c'est dur. Ça demande des sacrifices. » Pas toujours simple non plus de jongler entre le sport et le travail.



L'heure de la retraite ?

En 2019, il quitte l'équipe de France, ne s'estimant plus capable de poursuivre. Aujourd'hui, il se donne un ou deux ans pour arrêter la compétition, mais n'abandonnera pas le ski. En 2019, il a été bénévole pour l'organisation des championnats du monde et voudrait continuer sur cette voie. Il aime également échanger avec les jeunes et leur faire profiter de son expérience. Et bien sûr, il skiera pour le plaisir !

Le sport, facteur de bien-être et d'épanouissement.

Après 33 ans au foyer de Lassigneu, il est accompagné par le SAVS* de Belley. Il vit depuis sept ans en appartement à Belley avec Nadia, sa compagne, elle aussi médaillée internationale.

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail IME : Institut médico-éducatif SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

L'Ain pour l'Autre

Mission en cours par l'ANSA

Le collectif l'Ain pour l'Autre s'est constitué il y a juste un an, lors du confinement, pour réunir les associations apportant une aide alimentaire ou une aide de premier secours aux personnes. Il a permis de s'organiser malgré les problèmes de locaux dus aux règles sanitaires, de disponibilités des bénévoles ou d'augmentation des besoins. Les réunions (tous les 15 jours au début) étaient pilotées par l'État (DDCS) et le Département. La répartition et la distribution des 140 390 chèques services alimentaires se sont faites dans ce cadre. Le tour de table de l'Ain pour l'Autre s'est étoffé au fil des mois (associations et institutions). Fin 2020, une mission de

diagnostic a été confiée à l'ANSA (Agence nationale des solidarités actives). Objectif : établir des préconisations pour améliorer la réponse aux besoins d'urgence alimentaire (en comblant les zones blanches et en touchant les « invisibles » notamment). La mission a été élargie à l'accès aux droits. Quatre territoires ont été ciblés : Bourg-en-Bresse, l'intercommunalité de Bugey Sud, Oyonnax Nantua, Pays de Gex. Le travail sera mené avec des groupes locaux volontaires. Rendez-vous en septembre pour une restitution détaillée et un plan d'action. ■

www.solidarites-actives.com
sophie.lochet@solidarites-actives.com



L'épicerie solidaire de Val Horizon est membre du collectif l'Ain pour l'Autre avec près de 25 autres structures.

Programme départemental d'insertion

Un PDI 2021 à fort enjeu

La programmation départementale d'insertion 2021 vise à répondre aux fortes conséquences sociales de la crise sanitaire, en renforçant l'accès à l'emploi ou la formation. Mieux orienter et accompagner les bénéficiaires du RSA de plus en plus nombreux (+ 16,12 % en presque deux ans) est une priorité. Comment ? En renforçant notamment l'orientation vers le référent ad hoc (travailleur social ou Pôle emploi) dans un délai contraint, en adaptant la prise en charge des nouveaux arrivants ayant perdu leur travail du fait de la crise, en veillant à la fluidité et coordination des parcours d'insertion avec les services de l'État et les partenaires, et aux problématiques d'isolement, d'ordre psychologique ou liées à la fracture numérique.

La plateforme expérimentale d'orientation portée par Val Horizon, sur les secteurs de Trévoux et Châtillon-sur-Chalaronne, fait ses preuves. Mettre en place une convention pluri-annuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) 2022-2024 avec les structures d'insertion, fortement impactées par la crise sanitaire, est en projet, avec entre autres enjeux de renforcer les coopérations des associations intermédiaires avec les EHPAD pour leur permettre de recruter des personnels formés. Le partenariat avec les missions locales est renouvelé. Budget total de la PDI 2021 (hors stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté) : 3,9 M€, soit une hausse de 2,88 %. ■

Insertion Formation



Obligation de formation

Depuis septembre 2020, aucun jeune mineur ne doit être sans solution (études, emploi, ou parcours d'accompagnement ou insertion). Les Missions locales sont chargées de veiller à cette « obligation de formation ». Parmi les outils possibles : le contrat Garantie jeunes, qui permet aux jeunes en grande précarité de bénéficier d'un accompagnement renforcé pendant un an et d'une allocation. Les 3 MLJ de l'Ain en ont signé 341 en 2020. Objectif 2021 : 929.

Du neuf à Dynacité

- À Oyonnax, Dynacité a mis en service 4 pavillons neufs dans un quartier résidentiel.

- À Cluses, tous les lots du programme Évanescence, premier en accession à la propriété réalisé en Haute-Savoie, ont trouvé acquéreur. De nouveaux projets seront prochainement commercialisés dans l'Ain, à Chaleins et Ferney-Voltaire.

- À Vaulx-en-Velin (Rhône), après la rénovation exemplaire de la résidence des Verchères, Dynacité aménage au cœur du quartier une résidence intergénérationnelle comprenant 11 logements adaptés pour personnes âgées, 2 pour des jeunes, 6 pour des familles et un local professionnel en rez-de-chaussée.



Les Verchères, à Vaulx-en-Velin (69).

- À Bourg-en-Bresse, en partenariat avec l'association Enfants Soleil, Dynacité ouvre une résidence partagée, visant l'inclusion des personnes porteuses de trisomie 21.

inter-action 106

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN
AVRIL 2021



REPORTAGE

Les bienfaits de la médiation animale

CAHIER
PARTENAIRES

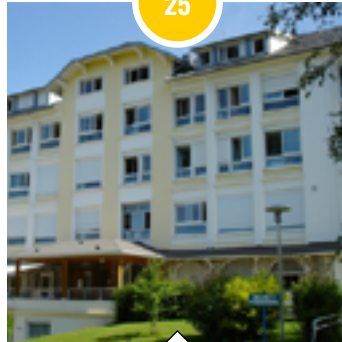
© Florence Daudé

22|23



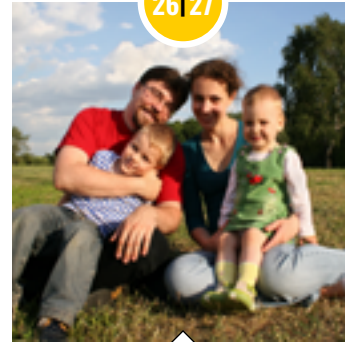
Dynacité
DES LOGEMENTS DÉDIÉS
POUR LES FEMMES BATTUES

25



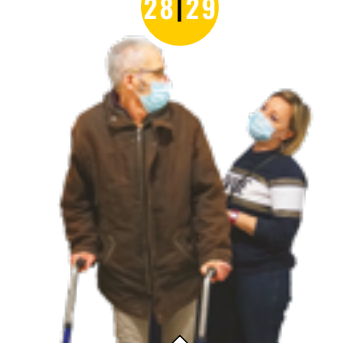
Orsac
DÉCLOISONNANTE GOUVERNANCE

26|27



MSA
SOUTENIR LE MONDE AGRICOLE

28|29



Ain Domicile Services
UNE ÉTOILE RÉVOLUTIONNAIRE

32|33



Adapa
DES EMPLOYÉS À MÉNAGER

36|37



Reportage
LES ANIMAUX APAISENT LES MAUX

36|37



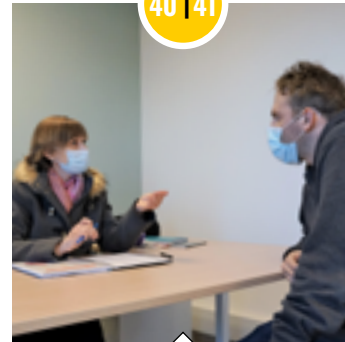
Adapei
LES JEUNES DE L'IME LE PRÉLION
SONT À BONNE ÉCOLE

38|39



Département de l'Ain
VACCIN ITINÉRANT

40|41



Alfa3a
UNE AVENTURE PARTENARIALE

L'INVITÉ DU CAHIER

Atelier FICA Convivial, écologique, solidaire

Née en 2017, l'association réunit des personnes de tous horizons du bassin de vie de Meximieux expérimentant des actions concrètes pour une société éco-responsable et bienveillante.

La démarche d'agrément EVS (espace de vie sociale) par la CAF est en cours.

La sensibilisation à l'environnement et les territoires durables, c'est son métier. C'est aussi la petite graine qu'elle a fait éclore dans son bassin de vie, avec des habitants, des associations, des écoles, des communes... « Beaucoup de gens font des choses mais il manquait un lieu collectif, un espace ressources, pour réfléchir ensemble à quelle société on veut pour demain, expérimenter des actions » explique Elisabeth Brazier-Chassagne, coordinatrice de l'atelier FICA*. Dès l'automne 2018, naissent ainsi, dans un local prêté par une Meximiarde, les premiers ateliers de partage de savoir-faire : couture, repair café (référéncé aujourd'hui au réseau national), créa en récup'... Pas d'inscription, libre participation aux frais : l'atelier FICA est une association « où on apprend à faire les uns avec les autres ». Le même principe de partage guide la gouvernance de l'association : pas de président mais une direction collégiale.

À LA RENCONTRE DES HABITANTS



La FICArriole s'est posée dans neuf lieux l'été 2020.

En 2019, des ateliers essaient à Pérouges, dans un bâtiment à l'entrée de la cité médiévale mis à disposition par la ville. Cuisine, bois, astronomie, musique... La bulloterie fonctionne pleinement, tout comme les dons de tissu, bois, matériel. Des activités nature en famille éclosent le mercredi. Il manque d'activités le dimanche ? Une balade à la découverte des plantes sauvages comestibles réunit une cinquantaine de personnes. Un jardin partagé naissant accueille les enfants des écoles et centres de loisirs. Sur un an, 1 700 personnes ont participé à au moins une



Atelier cuisine de saison en 2019.

activité. L'association accompagne aussi les écoles, associations, collectivités, dans leurs projets pour une transition écologique et solidaire : labellisation Éco-École, aires terrestres éducatives, animation participative... La crise sanitaire de 2020 n'a pas enterré les actions. L'atelier couture a donné des masques. Le jardin a été aménagé. L'été, la FICArriole est allée à la rencontre des habitants à Meximieux et alentours pour recueillir leurs besoins et attentes. Aujourd'hui, l'Atelier FICA réunit 130 adhérents. Projet essentiel en 2021 : trouver un local ! ■

www.atelierfica.org

* de « fika », tradition suédoise consistant à prendre le temps, au travail ou ailleurs, d'échanger ensemble autour d'une pause café.

“

Les ateliers cuisine croisent la mixité sociale, intergénérationnelle, interculturelle. Des actions sont en projet avec les Restos du cœur, la Croix-Rouge, les Amap... L'alimentation durable est un enjeu et une demande.



ELISABETH BRAZIER-CHASSAGNE
COORDINATRICE DE L'ATELIER FICA



HÉBERGEMENT

— 5 logements dédiés dans le cadre du dispositif SILVIA

— 15 places disponibles

— 4 communes d'accueil :
- 1 logement 3 places à Ambérieu-en-Bugey
- 2 logements 3 places à Ferney-Voltaire
- 1 logement 3 places à Oyonnax
- 1 logement 4 places à Bourg-en-Bresse

Dynacité

390 boulevard du 8 Mai 1945
01000 Bourg-en-Bresse.

Tél. 04 74 45 89 89
www.dynacité.fr

“
C'est une
démarche
volontaire.

LE DISPOSITIF SILVIA

Des logements dédiés pour les femmes battues

Face à la hausse des violences intra-familiales, Dynacité réserve plusieurs de ses logements aux femmes victimes de violences et signe une convention le 8 mars avec l'État, le SIAO 01 et trois associations d'accompagnement.

PAR MARGAUX LEGRAS-MAILLET

Dynacité a décidé, avec le soutien de l'État, de dédier cinq de ses logements aux femmes victimes de violences. Le bailleur social ainsi que l'Accueil gessien, la Sauvegarde 01, la préfecture de l'Ain et Tremplin qui porte le SIAO 01 ont signé le 8 mars dernier, Journée internationale de la femme, une convention pour inaugurer le dispositif SILVIA. « SILVIA » pour Soutien et insertion par le logement des victimes de violences dans l'Ain.

DES LOGEMENTS RÉSERVÉS ET SÉCURISÉS

Cette initiative s'inscrit dans un contexte de recrudescence des agressions conjugales ces dernières années. « Comme tout le monde, nous avons constaté une hausse des violences faites aux femmes », déplore **Marc Gomez**, directeur général de Dynacité. En effet, entre 2018 et 2019, les appels au 3919-Violences femmes info affichent une hausse spectaculaire de 93 % dans l'Ain contre 45 % au niveau national. De son côté, la Gendarmerie de l'Ain a enregistré 1 100 cas de femmes victimes de violences intra-familiales.

Pour garantir la sécurité de ces femmes, les logements sont situés en centre-ville près des commodités, idéalement avec un interphone et sont anonymisés. Ils assurent également un meilleur maillage de l'offre sur le territoire, étant situés sur quatre communes. Ils seront gérés et attribués par la Sauvegarde et l'Accueil gessien aux femmes recensées par l'Association des victimes de l'Ain (Avema) et le 115. L'État, par le biais de la DDCS, subventionne directement auprès des deux associations, ce qui leur permet d'aménager les habitations, de payer les loyers et d'accompagner les femmes bénéficiaires.

DES BOUTONS D'ALERTE

Lors de la signature de la convention, Dynacité a également offert cinq boutons MonSherif à l'Accueil gessien et à la Sauvegarde 01. Connectés, de la taille d'un bouton de chemise et très discrets, ils ont été présentés par l'Avema il y a quelques mois. Ils permettent de prévenir jusqu'à cinq personnes lorsqu'ils sont activés. Dans ce cas, celles-ci reçoivent un appel et un SMS leur indiquant la localisation de la personne en danger. ■



Nora Carrot, directrice du SIAO 01 qui gère le 115, Agnès Bureau, présidente de Tremplin qui porte le SIAO, Alain Bouchon, directeur général de La Sauvegarde 01, Marc Gomez, directeur général de Dynacité, Catherine de la Robertie, préfète de l'Ain, et Yves Christophel, président de l'Accueil gessien ont signé la convention SILVIA le 8 mars dernier dans les locaux de Dynacité.

Logement FVVC (Femmes victimes de violences conjugales) géré par l'Accueil gessien à Gex.

Dynacité met un point d'orgue à ne proposer que des logements en parfait état afin que le manque de confort ne soit pas un frein pour les femmes qui souhaiteraient quitter leur domicile.



POUR UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

Un engagement renforcé pour Dynacité

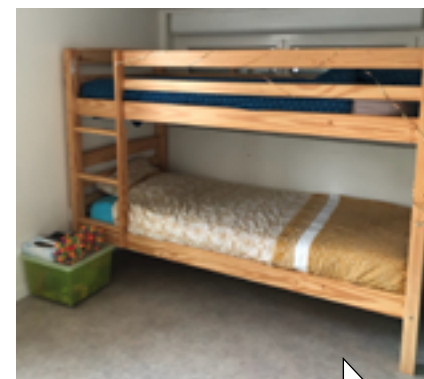
Les femmes victimes de violences ne seront pas seulement accueillies en hébergement d'urgence, mais pourront aussi être accompagnées dans leurs démarches.

C'est la première fois que Dynacité se positionne dans le cadre d'une convention sur ce sujet. « C'est une démarche volontaire, précise **Marc Gomez**. Ça fait partie de notre stratégie de spécialisation. On s'intéresse depuis plusieurs années à l'habitat pour des publics spécifiques et nous avons voulu accélérer sur la question des femmes victimes de violences. » Grâce au dispositif SILVIA, les femmes violentées seront, en plus d'être hébergées, assistées dans leurs démarches administratives ; un hébergement d'urgence n'étant disponible que 21 jours renouvelables, un an au plus dans le cas d'un logement d'insertion. Cet accompagnement social est essentiel pour Dynacité et les associations signataires de la convention. « L'un des enjeux, lorsqu'il y a décision de séparation, c'est l'autonomisation vis-à-vis du conjoint violent, rappelle **Nora Carrot**, directrice du SIAO 01. Il faut prendre en compte la demande des femmes. Pour certaines, l'éloignement est indispensable, pour d'autres au contraire, c'est de rester à proximité pour des raisons familiales ou amicales. » En effet, beaucoup quittent le domicile conjugal accompagnées de leurs enfants qu'il faut donc également loger et parfois changer d'école. En 2019, 64 % des femmes victimes de violences ayant contacté le SIAO 01 étaient avec leurs enfants. « La difficulté est de faire correspondre le logement à la typologie familiale », renchérit **Claire Mugnier**, cheffe de service à l'Accueil gessien. C'est pourquoi Dynacité a mis à disposition des logements de trois à quatre places.

Une fois mises à l'abri, « on va aussi réorienter ces femmes vers les autorités compétentes en matière de violences, l'AVEMA ou le CIDFF », renseigne **Louissette Lacouture**, directrice du CHRS de la Sauvegarde 01.

UN COMITÉ DE SUIVI

La convention a été signée pour une durée d'un an renouvelable. Ce dispositif reste une expérience, « c'est la raison pour laquelle dans un premier temps on instaurera un comité de suivi pour que les associations puissent nous poser leurs questions et nous expliquer leurs points d'achoppement », précise **Delphine Lab**, secrétaire générale en charge des relations publiques et institutionnelles chez Dynacité et membre du groupe de travail qui a œuvré sur le dispositif dès novembre dernier. ■



Tous les logements mis à disposition par Dynacité dans le cadre du dispositif SILVIA permettent d'accueillir les enfants, mais reloger une famille n'est pas toujours aisé, c'est pourquoi le bailleur social réfléchit également à d'autres solutions pour loger les conjoints violents.



3 QUESTIONS À

Delphine Lab

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE EN CHARGE DES RELATIONS PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES CHEZ DYNACITÉ

Comment les logements ont-ils été choisis ?

Cela dépendait tout d'abord de notre stock de logements disponibles et on les voulait sécurisés, avec un interphone et en centre-ville. Notre directeur général en a discuté avec des membres élus de notre conseil d'administration, dont les maires d'Oyonnax, de Ferney-Voltaire, d'Ambérieu-en-Bugey et de Bourg-en-Bresse qui ont soutenu le projet. Il y avait aussi des besoins sur la Côte, mais nous n'étions pas en mesure de proposer des logements tout de suite. Le SIAO et l'Avema, avec qui nous étions en contact, nous ont parlé d'associations avec lesquelles ils avaient l'habitude de travailler. Parmi elles, nous avons retenu la Sauvegarde et l'Accueil gessien qui correspondaient entre autres à notre localisation.

Pourquoi cinq logements ?

Initialement, nous avions prévu dix logements pour un dispositif de 30 à 40 places. Le problème, c'est que la politique de financement des logements d'urgence menée par l'État ne permet pas de subventionner la totalité de cette offre de logements. Il y a des conditions tarifaires strictes et la DDCS de l'Ain ne pouvait pas aller au-delà de cinq logements.

D'autres projets en cours pour aider les femmes victimes de violences ?

Maintenant, nous réfléchissons à des solutions pour aider ces femmes à retourner dans un logement de droit commun après une période en hébergement d'urgence. C'est en cours de réflexion, mais nous aimerions déployer un dispositif de sous-location.

En plus



Handicap et centres de loisirs



© Freepik Macrovector

Pas simple pour les familles ayant des enfants aux besoins spécifiques de trouver des centres de loisirs pouvant les accueillir ! Face à ce constat, le Département, la DDCS, la Caf et la MSA lancent un Pôle ressources loisirs handicap enfance jeunesse. Objectifs : accompagner les familles, sensibiliser et former les gestionnaires et les personnels des accueils de loisirs sans hébergement, créer une dynamique de réseau. Retardée par la crise sanitaire, l'expérimentation du dispositif, porté par les PEP 01 associés aux Francas de l'Ain suite à appel à projets, est prévue jusqu'à fin 2022.

Adom 01, dernier né à domicile

L'AFP et l'AMFD ont fusionné au 1^{er} janvier pour donner naissance à Adom 01, nouvelle structure de service à la personne et d'aide à domicile basée à Bourg-en-Bresse (mais déployée sur tout l'Ain). Le rapprochement a mûri au fil des collaborations entre l'Aide aux familles et aux personnes (issue de la Confédération syndicale des familles) et l'Aide aux mères et aux familles à domicile (créée en 1941). Adom 01 accompagne actuellement plus de 900 personnes et emploie 174 salariés. Outre Bourg, elle dispose d'antennes à Ambérieu-en-Bugey, Saint-Genis-Pouilly et bientôt Oyonnax. La présidence est assurée par Dominique Gaillard, la direction est partagée entre Angéline Manissier et Cédric Pilla.
1 rue Dallemagne à Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 52 45 20
adomicile@aafp01.org

De la Croix-Rouge à Amical

En janvier 2021, le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de la Croix-Rouge est porté par l'association Amical. Celle-ci est en fait une émanation de la Croix-Rouge et de la fondation OVE créée tout exprès en 2016 pour gérer tous les SAAD de la Croix-Rouge. Lucile Luvini dirige le SAAD aindinois depuis janvier, succédant à Annie Perrin. Il compte 97 salariés.
SAAD 01 Amical Croix-Rouge
1635 rue de Majornas à Viriat / Tél. 04 74 23 39 87

Insertion professionnelle Coup de pouce européen

Alfa3a, l'Intermife AURA et la CPME 01 lancent un projet Erasmus +.

Échanger les bonnes pratiques, développer une expertise collective dans l'accompagnement des publics, afin de renforcer l'employabilité des seniors et des réfugiés, et répondre ainsi aux besoins du territoire : c'est le but du projet européen proposé par le consortium unissant des acteurs de l'orientation professionnelle et l'organisation patronale, et coordonné par la MIFE de l'Ain. « *L'accréditation Erasmus + a été obtenue pour la période 2021-2027* » souligne **Anna Coloubtsova**, chargée de mission à la MIFE de l'Ain. Le précieux soutien permettra de financer des « mobilités » : des professionnels (personnels de direction, conseillers emploi, chefs d'entreprises...) mais aussi des seniors accompagnés vers l'em-

ploi iront chez un partenaire européen – avec au préalable une phase préparatoire ici – découvrir des pratiques innovantes, se former... Réciprocité : des experts européens seront accueillis. « *L'objectif général est de mutualiser les ressources, les outils, bâtir un espace commun de formation.* » Objectif quantitatif : réaliser 300 mobilités sur 7 ans. Les premières devraient débuter à l'automne. Le projet est évolutif, tout comme le consortium amené à se développer avec les Intermife et CPME d'autres territoires. ■



Anna Coloubtsova, chargée de mission projets européens à la MIFE de l'Ain.



Prévention de la délinquance Plan 2021-2024

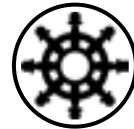
Fruit de quatre groupes de travail unissant des représentants des services de l'État, des collectivités et de partenaires associatifs, le 3^e plan départemental de prévention de la délinquance est lancé. Signé par l'État et le Département fin mars, il s'appuie sur les quatre axes de la stratégie nationale : jeunes et parentalité, accompagnement des personnes vulnérables, citoyenneté et nouvelles technologies, gouvernance locale renouvelée et efficace. S'inscrivent entre autres actions clés de cette « boîte à outils » opérationnelle, à l'axe 1 : élargir le dispositif de suivi individualisé des jeunes les plus exposés à tous les CLSPD/CISPD* afin de prévenir le premier passage à l'acte, développer le « parrainage pour l'emploi » ...

L'axe 2 prévoit notamment d'étendre la couverture en intervenants sociaux dans les commissariats et gendarmeries, de développer l'hébergement pour les femmes victimes de violences. L'axe 3 se concrétisera par le développement de la médiation sociale, des temps d'échanges entre la population et les forces de l'ordre, des outils contre la cyberdélinquance et la désinformation. Se coordonner pour agir ensemble constitue l'axe 4, avec la volonté par exemple de faciliter le partage d'expériences entre les niveaux communal et intercommunal, prioriser les financements sur les projets mutualisés. ■

* Conseil local ou intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance

OUI ?

ORSAC



GOVERNANCE

Les établissements

Orcet-Mangini

— centre de soins de suite et de réadaptation (SSR), 71 lits.

La Freta

— établissement et service d'aide par le travail (ESAT), 66 places
— foyer d'hébergement, 50 places
— service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), 25 places

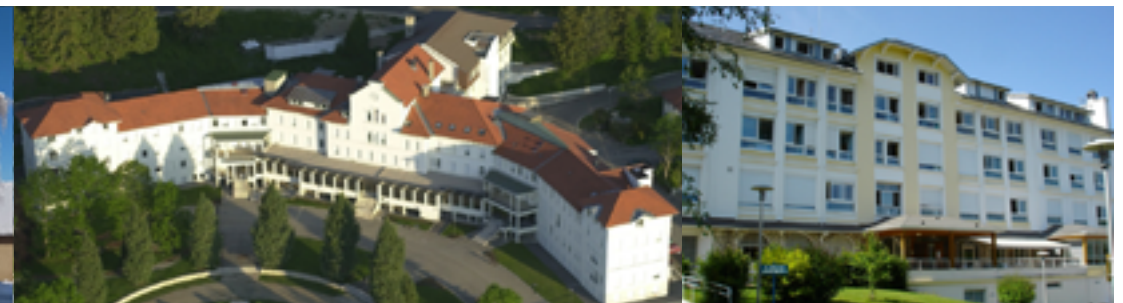
Les projets en cours

- Choix du maître d'œuvre de la rénovation du foyer d'hébergement, de l'ESAT et du bâtiment administratif de la Freta en mars 2021.
- Mise en service de la cuisine centralisée à Mangini en juin.
- Début des travaux de reconversion de l'Orcet en établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour adultes handicapés en septembre.
- Transfert du SSR L'Orcet à Bourg-en-Bresse sur le site de Fleuryat en janvier 2022.

Orcet-Mangini
04 74 40 45 00
La Freta
04 74 35 13 29
www.orsac.fr



La Freta



Mangini

L'Orcet

MUTUALISATION DES MOYENS ET COMPÉTENCES

Décloisonnante gouvernance

Orcet-Mangini et La Freta mettent en commun services et projets au sein d'une nouvelle unité territoriale.

PAR **ANNICK PUVILLAND**

L'idée de regrouper les cuisines de la Freta et d'Orcet-Mangini, et au-delà les services comptabilité et maintenance, afin de mutualiser les moyens et compétences, était déjà dans l'air. Le nouveau mode d'organisation des établissements de l'Orsac sur le Plateau d'Hauteville la concrétise et va plus loin : ils forment désormais une unité territoriale, avec une direction commune. Une dynamique qui s'inscrit dans la volonté de l'Orsac d'optimiser le fonctionnement des établissements et les coopérations, conforter la représentation territoriale de l'association, valoriser la diversité des réponses apportées aux besoins de la population, fluidifier les parcours des personnes accompagnées. Après Nyons dans la Drôme, où l'Orsac gère aujourd'hui cinq établissements suite à la fusion avec l'ATRIR, le Plateau d'Hauteville est le deuxième territoire à mener l'expérimentation.

AVANCER ENSEMBLE DANS LES PROJETS

Orcet-Mangini et La Freta sont tous deux en pleine évolution et avanceront ensemble dans leurs projets, en

interaction. « *La reconversion de l'Orcet en établissement pour personnes handicapées ouvrira des passerelles avec l'ESAT et le foyer de la Freta* » souligne **Alain Schneider**, directeur de l'unité territoriale. La rénovation de la Freta est suivie aussi de près par les équipes et services supports d'Orcet-Mangini. Décloisonnant les secteurs sanitaire et médico-social, l'unité territoriale « *donne de nouvelles perspectives aux établissements, aux patients, aux personnes handicapées* ». Réunir les moyens des services cuisine, comptabilité, maintenance, ne signifie aucunement réduire les effectifs : « *C'est mettre à disposition les compétences dans les deux sens, s'enrichir mutuellement de ces compétences comme, par exemple, celle de l'intégration de travailleurs handicapés par la cuisine de la Freta. C'est une superbe expérience.* » La mise en place de la nouvelle organisation, effective depuis janvier 2021, sera accompagnée par un directeur de transition, missionné de janvier à septembre. ■



AGIR

— 135 800 adhérents au régime agricole dans l'Ain et le Rhône (janv. 2020)

— 2,06 millions d'euros par an pour le Fonds d'action sanitaire et sociale entre 2016 et 2020 (prestations individuelles, actions collectives et subventions)

Axes du plan 2016-2020 :

— Soutenir et accompagner les familles au quotidien

— Soutenir les actifs dans leurs évolutions professionnelles

— Accompagner l'avancée en âge

— Anticiper les changements et accompagner les difficultés

— Prendre en compte les difficultés de santé

— Coopérer pour le développement social local

MSA Ain-Rhône
Service action sanitaire et sociale
04 74 45 99 90
social@ain-rhone.msa.fr

PLAN D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE



Soutenir le monde agricole

La Mutualité sociale agricole Ain-Rhône a jusqu'à l'été pour écrire son plan d'action sanitaire et sociale pour la période 2021-2025. L'heure est au bilan et à la prospective, avec une accentuation du volet santé.

PAR AGNÈS BUREAU

Parce qu'elle est un guichet unique pour ses ressortissants (santé, retraite, famille, sécurité au travail, cotisations...), la MSA peut se permettre une approche globale et transversale. Son plan d'action sanitaire et sociale couvre toutes les phases de la vie : les enfants, les actifs, les familles, les personnes âgées fragilisées. C'est en raisonnant à partir de ces publics que la MSA a passé au crible le plan 2016-2020 et qu'elle construit son plan 2021-2025.

« Nos actions s'adressent d'abord à nos adhérents et à leur famille, tout au long de la vie ; cependant la MSA assure une mission de service public plus large, au bénéfice des territoires ruraux », insiste **Olivier de Seyssel**, président de la MSA Ain-Rhône. La promotion des MARPA, sa participation aux Maisons France Services, son offre de services sur le territoire (Présence verte, Bulle d'air, Aééla...) en sont la preuve.

LA FORCE DU GUICHET UNIQUE

Concernant le plan 2016-2020, le contrat a été rempli. Toutes les actions ont été mises en œuvre, aucun crédit prévu n'a été perdu. Ainsi, la MSA a notamment contribué au financement de 13 structures d'accueil de jeunes enfants dans les territoires ruraux ou semi-ruraux

déficitaires pour accompagner les familles agricoles dans leurs demandes de places en structures d'accueil. Elle a également favorisé les départs en vacances en fournissant des bons vacances à plus de 4 000 familles ou enfants. La MSA est présente pour apporter un soutien financier ponctuel à ses ressortissants confrontés à des accidents de la vie et/ou des aléas économiques. Plus de 1 000 demandes de secours ont ainsi été analysées par le comité restreint d'action sanitaire et sociale. Autant de bénéfices évidents pour la santé, la famille, les publics fragilisés ou les retraités.

Du fait du Covid-19 mais aussi pour mieux répondre à ses adhérents, la MSA a décidé d'investir sur des actions à plus court terme et plus simples mais pouvant mieux répondre à leurs besoins. À titre d'exemple : la distribution de paniers solidaires ou la lutte contre la désertification médicale en proposant sur les territoires ruraux des services de santé de proximité comme des bus de soins dentaires et ophtalmologiques. En dépit de la crise sanitaire qui complique les échanges avec ses délégués, la MSA souhaite s'appuyer sur cette force pour relayer ses actions et les nouveaux services qu'elle va proposer. Ainsi, la MSA travaille à être reconnue à sa juste valeur et sa juste mission : accompagner et épauler ses adhérents. ■

2016-2020

Prévenir et accompagner

Très préoccupée par les difficultés des agriculteurs et le drame des suicides, la MSA ne ménage pas ses efforts. Son directeur, son président et les administrateurs ont reçu début février deux sénateurs, Françoise Férat et Henri Cabanel, rapporteurs du groupe de travail "accompagnement des agriculteurs en situation de détresse" du Sénat, accompagnés des sénatrices et sénateur de l'Ain, Florence Blatrix-Contat,

Sylvie Goy-Chavent et Patrick Chaize. Ils ont évoqué les actions mises en place au niveau local. Les outils sont en effet multiples : numéro d'appel dédié, cellule de prévention, aides au répit, prise en charge du coût d'un remplaçant sur l'exploitation... Une réflexion est en cours pour disposer d'un réseau de sentinelles qui permettra, avec le relais des assistantes sociales, de prévenir une situation de détresse, voire un geste irréparable... ■

PISTES POUR 2021-2025

La santé, une priorité

Le plan d'action sanitaire et sociale 2021-2025 fera une part plus importante à la santé, sur le terrain. Des actions transversales impliqueront services de santé et services sociaux de la MSA. « En plus des actions de prévention sanitaires au bénéfice des jeunes de 16 ans, nous continuons les bilans et examens de santé dans les communes ainsi que l'accompagnement sur des consultations spécifiques pour des publics fragiles, notamment diabétiques », détaille **Denis Martin**, médecin chef du service médical de la MSA. De nouvelles actions innovantes vont aussi voir le jour. Un programme d'éducation à la santé primaire dit de « bobologie » permettra aux

familles de mieux gérer les petits problèmes de santé du quotidien, sans avoir besoin de recourir à un médecin. « Nous aurons un module sur la pédiatrie avec la PMI, d'autres destinés aux ados ou aux personnes âgées. »

Un axe concerne la prévention des risques cardio-vasculaires qui sera développé dans les entreprises avec la Fédération française de cardiologie. Depuis décembre 2020, des dépistages de la rétinopathie diabétique ont débuté à Bourg et seront étendus à l'ensemble du territoire de la MSA avec le réseau de télémedecine e-ophtalmo, permettant ainsi aux territoires ruraux d'avoir accès à un service direct de télémedecine. ■

« Fin 2020, pour soutenir nos adhérents mis en difficulté par la crise Covid, nous avons distribué 700 paniers solidaires. Ces derniers ont été garnis avec des produits locaux issus de la vente directe. Les paniers ont été offerts aux salariés des structures fragilisées par la crise mais aussi aux salariés restés en première ligne dès le premier confinement, comme ceux de l'EHPAD Ary Geoffroy à Villereversure. »

Jean-Marc George,
directeur général de la MSA.



3 QUESTIONS À

Olivier de Seyssel

PRÉSIDENT DE LA MSA AIN-RHÔNE

Alors, document politique ou opérationnel ?

À la fois l'un et l'autre. Le plan d'action sanitaire et sociale est le fruit d'un travail mené avec les élus et le personnel de la MSA. Ils en seront les ambassadeurs. Leur pouvoir sur la politique d'action sanitaire et sociale et la politique de santé au travail de la caisse est réel. Épidémie oblige, nous devons pour le moment inventer de nouvelles manières de communiquer sur ce plan avec les délégués. À titre d'exemple, les salariés ont créé une radio interne en 2020, drôle, spontanée et informative, qui diffuse tous les 15 jours une émission d'une heure. L'équivalent pour les élus MSA est en phase de se concrétiser.

Pourquoi placer la santé au cœur du plan 2021-2025 ?

On peut légitimement s'inquiéter pour les personnes âgées, dont certaines déménagent pour trouver en ville les services et les professionnels de soins qui manquent en zone rurale. La désertification médicale est un problème aigu pour les familles également. La MSA va s'engager pour des services de télémedecine dans le milieu rural.

2021, c'est aujourd'hui : êtes-vous prêt ?

Nous y mettons toute notre énergie et notre ardeur. Nous sommes cependant tributaires du calendrier national. Nous avons défendu la qualité du travail effectué sur le terrain par la MSA et par notre caisse en particulier. Mais il est clair que les moyens alloués doivent être maintenus, les services que nous assurons dans les territoires ruraux sont indispensables.

L'ambition de la MSA n'est pas seulement d'honorer les délais de versement des prestations mais également d'avoir une vraie politique d'accompagnement de terrain dans le domaine social et sanitaire avec, bientôt, un plan encore plus ambitieux pour la santé sécurité au travail.



Ain Domicile Services

- 1 100 bénéficiaires
- 190 salarié(e)s



- Un réseau de proximité réunissant 3 associations :
 - Ain Domicile Services (01)
 - Seve (38)
 - Serenity.dom (74)
- 450 salarié(e)s
- 2 800 bénéficiaires



- Une nouvelle organisation du travail expérimentée depuis fin 2018
- 17 équipes coresponsables de 3 à 14 aides à domicile
- 8 managers ressources
- 25 % d'absentéisme en moins en 2 ans
- 67 % d'inaptitudes en moins

Ain Domicile Services
Tél. 04 74 21 42 52
www.ain-domicileservices.fr

“
Un processus d'amélioration continue

UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL EN ÉQUIPES AUTONOMES

Une Étoile révolutionnaire

Autonomie, responsabilisation, cohésion d'équipe au service du bénéficiaire, co-construction des décisions, meilleure qualité de vie au travail... Les aides à domicile apprécient.

PAR ANNICK PUVILLAND

Face à un modèle obsolète, que faire ? « *On le change !* » résume **Grégory Bornuat**, directeur d'Ain Domicile Services. Et plutôt que faire les choses seul, on les fait à plusieurs, en partageant idées et compétences, à tous les niveaux et ensemble : directeurs, responsables de secteurs, intervenants à domicile. Ainsi est né, avec un collectif d'associations d'aide à domicile voisines et l'accompagnement du cabinet spécialisé Org Intégra, le projet ÉTOILE.

COMMUNICATION ET CODÉCISION

ÉTOILE comme **É**volution du **T**ravail – **O**rganisation **I**nnovante – **L'**avenir en **E**quipe. Exit l'organisation hiérarchique, le sentiment d'isolement : un pool de salariés intervient auprès d'un pool de bénéficiaires, d'où moins de changements d'intervenants pour chacun d'eux et une cohésion d'équipe facilitée pour mieux l'accompagner. Force de propositions, les aides à domicile participent aux décisions, avec leur responsable de secteur qui devient manager ressources. La nouvelle organisation offre également un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Chaque aide à domicile dispose d'une demi-journée hebdomadaire libre. Le temps d'astreinte passe d'un week-end sur l'ensemble des neuf secteurs d'intervention à une couverture complète du lundi au dimanche sur l'ensemble des secteurs, facilitant ainsi la continuité de service.

PRENDRE SOIN DES BÉNÉFICIAIRES ET DES SALARIÉS

Basée sur la solidarité, l'équité, la bienveillance et la confiance, la nouvelle organisation, lancée fin 2018, porte déjà ses fruits. Certes, elle a un coût. « *Mais 25 % d'absentéisme en moins, c'est 25 % de stress en moins pour les salariés, 25 % de besoins de recrutement en moins. Les aides à domicile ne reviendraient pas en arrière. Étoile améliore les conditions de travail, permet à chacun de s'épanouir, toujours dans un double objectif : prendre soin des bénéficiaires et des salariés.* » L'Étoile n'a pas fini de rayonner : loin d'être figée, elle est un processus d'amélioration continue et un modèle qui tend à se déployer au sein de la fédération nationale Adédom. La révolution traverse toute la branche de l'aide à domicile : « *Certains départements demandent déjà aux associations signataires d'un CPOM de travailler en équipes coresponsables.* » ■



Au cœur de l'organisation en équipes Étoile : le bénéficiaire et ses besoins.

SUR LE TERRAIN

Une Étoile évolutive

Co-construction d'un cadre et d'outils communs, co-expérimentation, co-formation : « *Étoile, c'est un ensemble de parties prenantes engagées, aux compétences plurielles et complémentaires, au service de l'accompagnement global à domicile* » rappelle **Aurélié Bois**, directrice du collectif Dom'Avenir Services. La nouvelle organisation s'est bâtie au fil de séminaires réunissant directeurs, responsables de secteur et aides à domicile. Tous les responsables de secteur sont formés.

La charte Étoile est finalisée. Pas question de s'endormir sur ses lauriers ! L'Étoile est évolutive. Exemple : des formations axées sur la communication débutent en juin pour des aides à domicile de chaque secteur. « *La base, c'est elles et eux : ce sont eux qui interviennent chez les bénéficiaires. Ce sont les ambassadeurs de nos structures. Étoile a apporté une reconnaissance de la difficulté de leur travail, a changé leur relation. C'est vraiment une transformation globale, qui favorise l'attractivité de ces métiers.* » ■



Grégory Bornuat, directeur d'Ain Domicile Services, Aurélié Pulcini, responsable de secteur à l'antenne d'Ambrérieu-en-Bugey, et Aurélie Bois, directrice de Dom'Avenir Services.

aide et accompagnement à domicile en équipes responsables
Par Dom'Avenir Services

« Tout se fait en co-décision »

« *Avant, les aides à domicile devaient être disponibles en cas d'urgence, c'était compliqué pour eux* », rappelle **Aurélié Pulcini**, responsable de secteur à l'antenne d'Ambrérieu-en-Bugey. Révolutionnant la façon de gérer les absences, la demi-journée d'astreinte hebdomadaire par secteur facilite les remplacements :

« *C'est une vraie plus-value.* » Responsable de secteur à l'antenne de Pont-de-Vaux, **Justine Suard** confirme : « *Il y a moins de turn-over, les salariés ont des horaires plus réguliers.* » Responsable et équipe : « *Tout se fait en co-décision, c'est plus agréable, chacun apporte son expérience* » indique Aurélié Pulcini. « *Les aides à domicile ont compris*

que leurs missions ne s'arrêtent pas à l'entretien du domicile. Elles font des propositions sur la planification, sur les projets individuels personnalisés des bénéficiaires. Faire participer une aide à domicile au recrutement est judicieux. » L'expérimentation est lancée. ■

« Ça facilite vraiment le travail »

« *Adeline et moi travaillons chez le même bénéficiaire : c'est génial, chacune apporte son regard, on connaît mieux la personne, on perd moins de temps. Elle m'a prévenue par exemple qu'il avait perdu son chien : je savais dans quel état il allait être !* » témoigne **Kathleen Harrop**, aide à domicile à l'antenne de Pont-de-Vaux. « *Ça facilite vraiment le travail, c'est bénéfique pour la personne et pour nous* » affirme **Adeline Meunier**.

« *On apprend à se connaître dans l'équipe. On peut échanger sur les situations* » apprécie **Sabine Sévelinge**. « *On n'ose encore pas toujours s'envoyer des messages, pour ne pas déranger* » reconnaît-elle. Avoir la possibilité d'envoyer des messages groupés via leurs smartphones améliorerait encore la communication, a-t-elle proposé en réunion d'équipe. ■



Sabine Sévelinge, Kathleen Harrop et Adeline Meunier, aides à domicile, à l'antenne de Pont-de-Vaux.

Maladies neurodégénératives

En ligne avec Mnémosis

Unique en son genre, l'accueil de jour thérapeutique itinérant du Réseau Mnémosis, association née en 2011 dans le Pays de Gex à l'initiative du Dr James Constant, psychiatre, et élargie en 2016 au Pays bellegardien, propose des ateliers de stimulation cognitive d'une demi-journée aux personnes de plus de 60 ans souffrant de troubles de la mémoire très légers à modérés (GIR 5/6). Menée en coordination avec la famille, le médecin traitant et les divers professionnels intervenant auprès de la personne, l'action s'inscrit dans son parcours de soins. « *C'est un accompagnement dès le début de la maladie, avec un passage de relais si besoin vers l'accueil de*

jour classique, la Marpa, l'EHPAD... » souligne **Anthony Verguet**, directeur. L'équipe du Réseau Mnémosis réunit un neuropsychologue, une psychologue clinicienne, une infirmière coordinatrice et deux accompagnants éducatifs et sociaux. Se déroulant habituellement à Gex, Chalex, Divonne et Châtillon-en-Michaille, les ateliers sont à l'arrêt durant la crise sanitaire mais l'action se poursuit en ligne.

Plus les troubles de la mémoire sont dépistés tôt, mieux ils sont pris en charge. Outre ses missions de diagnostic et accueil de jour, l'association mène des actions de sensibilisation, de formation, effectuée des bilans neuropsychologiques, et accompagne les aidants, via des cafés-rencontres, des entretiens individuels, un groupe d'échanges naissant, une plateforme numérique offrant des infos sur les maladies d'Alzheimer, de Parkinson, la sclérose en plaques, des coordonnées utiles, des exercices cognitifs... ■

www.reseau-neuro.fr



Covid-19

L'écoute anti-détresse

Mise en place du 16 novembre au 15 janvier, par le Département avec l'AVEMA, la plateforme téléphonique d'aide et d'accompagnement aux victimes de la crise sanitaire du Covid-19 est prolongée jusqu'au 15 juillet. Au-delà du public initialement visé

– personnes âgées, personnels des EHPAD, familles endeuillées –, le dispositif s'adresse à toutes les personnes en situation de détresse, aux étudiants, aux restaurateurs, aux entrepreneurs... Il offre une orientation vers la solution la plus adaptée et, si besoin, un soutien psychologique, administratif ou de conseils juridiques.

COVID-19

- Étudiants
- Familles
- Personnes âgées
- Professionnels...

VOUS AVEZ BESOIN D'UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ?

Le Département de l'Ain élargit son dispositif d'écoute et d'accompagnement à tous ceux qui se sentent fragilisés.

01 41 83 42 17*

7/7 de 9h à 21h

* Appels traités par l'Avema, dans l'Ain. Appel non surtaxé - Coût d'un appel local

AIN
le Département

De novembre à janvier, 357 appels avaient été reçus, dont 112 ayant donné lieu à une prise en charge de niveau 2. Exemple : un accompagnement psychologique et administratif auprès d'une famille suite au suicide de leur mère âgée de 85 ans lié au confinement. ■

Les news d'ADS



Le numérique accompagné

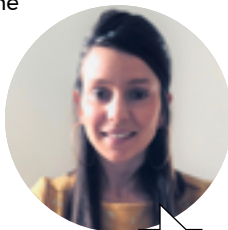
Depuis son déploiement sur le terrain en septembre par Ain Domicile Services, l'action Numeri.dom a permis à 31 bénéficiaires d'accéder au numérique sur tablette en étant accompagné en individuel, soit au total 431 interventions réalisées par les aides à domicile formés. Le taux de satisfaction dépasse les 90 % (10 % n'ayant pas répondu à l'enquête de satisfaction ou ayant arrêté pour cause de déménagement ou handicap nécessitant une adaptation relevant de l'aide ergothérapique). Des bénéficiaires ont exprimé le souhait de poursuivre même si le service devenait payant.

Les usagers ont apprécié la disponibilité, l'écoute et la personnalisation de l'accompagnement. Ils se sont sentis en confiance et libres d'exprimer leurs difficultés. Les aides à domicile ont fait preuve d'ingéniosité, avec la chargée de prévention, pour adapter l'outil à chacun, exemple avec une balle de tennis pour tenir le stylo pour une personne souffrant d'arthrite.



Nouvelle tête

Audrey Brette a intégré Ain Domicile Services en février au poste de responsable opérationnel, suite au départ en retraite de Véronique Favier après douze ans au sein de l'association. Riche d'une solide expérience dans divers services d'aide à domicile, elle poursuit le développement des équipes ÉTOILE et des projets en cours.



Audrey Brette, nouvelle responsable opérationnelle.

Troubles neurodéveloppementaux

PCO au plus tôt

La Plateforme de coordination et d'orientation (PCO) des PEP 01 propose une approche innovante, au croisement du médico-social et du libéral, pour les 0-6 ans avec suspicion de troubles neurodéveloppementaux (TND).

Pour les parents, la principale difficulté est de poser un diagnostic, essentiel pour ouvrir des droits. Les médecins en posent rarement par manque de formation. Les centres de diagnostic sont peu nombreux et embouteillés. Par conséquent, le jeune ne bénéficie pas de tous les accompagnements nécessaires, certains n'étant pas remboursés. Or, avec les TND, agir tôt est crucial pour réduire les écarts.

Zéro reste à charge

C'est là qu'intervient la PCO. Avant son lancement en décembre 2020, un important travail de sensibilisation a été mené auprès des partenaires. Désormais, le médecin assure le repérage. Il recense les difficultés de l'enfant et adresse le document au médecin coordinateur de la PCO qui étudie la situation avec la neuropsychologue et la coordinatrice de parcours. Si les signes d'alerte sont réunis, le parcours de soins démarre avec le médecin traitant pour référent.

Ensuite, le forfait précoce est enclenché pour un an. La coordinatrice accompagne les familles, leur donne une liste de professionnels libéraux du secteur au sein de laquelle elles font leur choix. La PCO permet de financer des prestations de professionnels non conventionnés par la Sécurité sociale (ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues) sans reste à charge pour les familles. Pour les cas complexes, le suivi peut mêler libéral, CMP et CAMPS.

Un parcours de soins

Des liens réguliers sont maintenus avec le médecin traitant et les libéraux. Une contractualisation avec ces derniers garantit le respect des tarifs, des bonnes pratiques et ouvre le droit à la formation. Après un an, si la suspicion de TND ne se confirme pas, l'enfant poursuit son chemin avec des préconisations d'accompagnement. Si un diagnostic est posé, la PCO aide la famille à constituer un dossier MDPH. Dans les cas complexes, une orientation en CAMPS peut être proposée. ■



© PEP (Richard Kalvar - Magnum photos)

350 enfants sont susceptibles de passer par la PCO chaque année.

À la une de la MSA



Des infos en ligne



Pour aider ses adhérents dans les situations liées à la crise sanitaire (symptômes, test PCR positif, cas contact, personnes à risque, retour de l'étranger, obligation de garde d'enfants...), la MSA Ain-Rhône a mis en ligne sur son site Internet une rubrique « Covid-19 : ce qu'il faut savoir », détaillant les démarches à réaliser.

<https://ain-rhone.msa.fr/lfy/coronavirus>

Prestations 2021

L'action sanitaire et sociale (ASS) de la MSA accompagne les adhérents dans les situations de fragilité et les événements de la vie : entrée dans la vie active, arrivée d'un enfant, ruptures familiales, difficultés économiques, perte d'autonomie... Tous les dispositifs et aides sont regroupés dans un guide à télécharger.

<https://ain-rhone.msa.fr/lfy/action-sociale>





PRÉVENTION

Repères

Adapa

- 1 250 salariés
- 6 500 personnes aidées

Aide à domicile

(données nationales)

- 106 accidents du travail avec arrêt pour 1 000 salariés, c'est-à-dire 3 fois plus que pour les salariés tous secteurs confondus. (source : Assurance maladie, données 2019)

Pôle prévention de l'Adapa

2 rue Pavé d'Amour
à Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 45 51 70
www.adapa01.fr

PRÉVENTION CHAPITRE 2 : LES SALARIÉS

Des employés à ménager

L'Adapa multiplie les actions pour prévenir les risques professionnels et pour accompagner ses salariés qui exercent, à domicile, un métier exposé.

PAR **AGNÈS BUREAU**

« C'est un métier enrichissant et gratifiant, même si certaines interventions sont très intenses physiquement et moralement », témoigne **Dominique Nourrissier**, aide à domicile à Montrevel-en-Bresse. Cette charge mentale et physique qui pèse sur les professionnels du domicile est clairement un enjeu pour l'employeur Adapa, avec ses 1 250 salariés dont 9 sur 10 interviennent auprès des bénéficiaires. La période d'épidémie de Covid les a placés en première ligne et menés à rude épreuve, accentuant fatigue et stress. Dès qu'elle a pu, l'Adapa a réactivé ses actions d'accompagnement des salariés, de prévention des risques et d'amélioration de la qualité de vie au travail.

DE L'ERE !

L'association porte l'essentiel de ses efforts sur les conditions d'exercice du métier. Depuis 2019, soutenue par le Département et la Carsat, elle expérimente les équipes à responsabilité élargie (ERE) : celles-ci se réunissent de façon autonome, hors de la présence de leur responsable, avec entre les mains une part de pouvoir et d'initiative sur leur travail. Ce mode d'organisation fait le pari d'être bénéfique aux professionnels, aux personnes aidées grâce à l'amélioration du service rendu et in fine à l'employeur.

Sur un autre registre, le projet de flotte de véhicules de service est en bonne voie. Il est porté par les six associations réunies au sein de la même convention avec le Département (CPOM) et éviterait – enfin – aux salariés d'utiliser quotidiennement leurs véhicules personnels. « C'est à juste titre un vrai frein pour entrer ou rester dans ce métier », appuie **Martine Verne**.

BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS

L'Adapa mène également des actions qui ciblent directement la qualité de vie et le bien-être des salariés, en leur apportant le soutien d'un psychologue ou d'un ergothérapeute. Retardée par l'épidémie, une expérimentation sur la pratique d'activités physiques démarre en mars. ■

« Les réunions en équipe à responsabilité élargie durent une heure, tous les quinze jours. C'était un peu brouillon au début, on ne savait pas où on mettait les pieds ! Aujourd'hui, j'affirme que ça fait bouger des choses, pour nous et pour les bénéficiaires. Ça marche parce qu'il y a de la cohésion dans l'équipe, qu'on y croit et que nos remarques et nos propositions sont prises en compte. On ne nous laisse jamais sans réponse. Ça fait du bien aussi de se retrouver, de couper l'isolement du travail. Je suis très fière de notre équipe ! »

Thérèse Léal, auxiliaire de vie et animatrice d'une ERE.



CHARGE MENTALE

Des psychologues en soutien

L'Adapa fait appel à des psychologues libéraux pour des séances de soutien individuelles ou collectives pour les professionnels qui en expriment le besoin.

« Ce n'est pas de l'analyse de la pratique, précise **Chrystèle Rutty**, psychologue à Belley. Je reçois les personnes au cas par cas, pour une ou deux séances, après accord par l'Adapa. »



Chrystèle Rutty, psychologue

La charge mentale portée par les aides à domicile est lourde, encore plus en cas de troubles cognitifs ou psychiques. « Je les aide à prendre du recul et à comprendre les comportements qui les ont mis en difficulté. » La psychologue reçoit aussi en groupe, sur une situation particulière ou pour aborder un sujet commun de préoccupation. Elle ne rend aucun compte à l'Adapa sur ces séances, épanchement garanti. ■

RECHERCHES APPLIQUÉES

Parlons travail

Dans ce projet de prévention mené auprès de neuf structures d'aide à domicile dont l'Adapa, le service prévention des risques professionnels de la Carsat Rhône-Alpes s'intéresse aux liens entre l'organisation du travail et les difficultés ressenties par les salariés. « La démarche implique toutes les parties prenantes de l'entreprise, détaille **Claude Vadeboin**, psychologue du travail et contrôleur de sécurité à la

Carsat, qui pilote ce projet. Dans chaque entreprise, nous constituons des collectifs au sein desquels les salariés vont coopérer et contribuer à produire de la connaissance. L'étape suivante sera de faire évoluer les organisations. » L'étude s'intéressera en particulier aux équipes à responsabilité élargie comme outil d'amélioration à la fois de la santé globale des salariés et de la performance des structures. ■

Les bienfaits de l'activité physique

La pratique régulière d'une activité physique est bonne pour la santé, l'affaire est entendue. Pourquoi ne pas la promouvoir davantage en entreprise ? **Yann Baup** mène avec la mutuelle AG2R La Mondiale un projet de recherche sur le sujet. Outre l'Adapa, deux start-up du

numérique, un assureur et une entreprise de la grande distribution sont terrains d'expérimentation : des actions vont être conçues et testées, avec mesure de l'adhésion des salariés, de leur perception de leur état de santé et de l'impact sur la performance de l'entreprise. ■



TEMOIGNAGE

Dominique Nourrissier

AIDE À DOMICILE

Il faut une grande capacité d'adaptation pour exercer ce métier. On entre dans la sphère privée des gens, on ne peut pas ignorer qui ils sont ni comment ils se sentent bien chez eux. Il faut être observatrice et patiente. Je reconnais que c'est gratifiant, les personnes nous font comprendre que grâce à nous, elles peuvent continuer à vivre chez elles. Les familles sont parfois plus dures, elles ne voient que le ménage.

Il m'est arrivé d'être en difficulté. C'a été le cas avec une dame atteinte d'une maladie neurologique qui évolue. C'était violent de voir les effets de cette maladie sur son couple. C'était **moralement et physiquement très intense** : une heure trente à midi me mettait à bout autant qu'une matinée complète de travail. J'ai fini par demander à l'Adapa de rencontrer une psychologue. **Ça m'a fait du bien**. J'ai pu lâcher ce que je ressentais, ça m'a permis d'évacuer un sentiment de culpabilité.

Pourtant, je ne dirais pas que le métier est usant, on apprend beaucoup. Il faut rester vigilant, faire parfois preuve de caractère pour ne pas se laisser malmener, **oser parler quand on est en difficulté**. J'apprécie les réunions pluridisciplinaires autour des situations : notre parole compte, on est partie prenante.



En pratique

Pour qui ?

— La médiation animale peut être bénéfique pour des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des détenus, des enfants en échec scolaire ou avec des troubles du comportement, des adolescents, etc. Fanny propose des séances individuelles ou en groupes selon les besoins des personnes.

Comment ?

— Une fois les besoins ou la pathologie ciblés, un animal entraîné intervient. Un suivi peut ensuite être établi sur plusieurs séances, ce qui permet de créer un lien entre l'animal et la personne et de réaliser plusieurs exercices.

Des projets en cours

— Fanny travaille occasionnellement avec des éducateurs, le Département de l'Ain et a déjà collaboré avec une psychologue et une psychomotricienne. Pendant les vacances scolaires, elle organise des séances récréatives en groupes pour les enfants, mais à l'avenir, elle souhaiterait œuvrer avec des EHPAD de la région et des associations.



Terre d'Empreintes

Les animaux apaisent les maux

Guérir sans doute pas, mais régénérer pas à pas. Dans sa ferme bucolique Terre d'empreintes, Fanny Chetcuti rend confiance en soi, stimule la motricité, les fonctions cognitives et sensorielles, apaise les douleurs ou encore désamorce les peurs grâce à la zoothérapie.

ENQUÊTE **MARGAUX LEGRAS-MAILLET**
PHOTOS **FLORENCE DAUDÉ**

À u début de chaque séance, **Fanny Chetcuti**, zoothérapeute à Terre d'empreintes (Bény) depuis un an et demi, présente un par un chacun de ses compagnons à deux ou quatre pattes : chiens, chat, chèvres, chevaux, poneys, âne, poules, paons et lapins, ils sont nombreux. Elle choisit ensuite un animal pour la séance en fonction du lien qui s'est créé avec la personne et de ce qu'elle veut travailler.

A chaque problème son animal

Ateliers sensoriels (travail sur les couleurs, les textures), stimulation, structuration dans l'espace (pour les personnes dyspraxiques par exemple), gestion du stress et des émotions... les possibilités sont déclinables à l'infini. « On peut dire que j'ai un animal pour chaque problématique. Par exemple, en ce moment, j'ai un jeune qui a tendance à être agressif. Si on me demande de lui renvoyer son agressivité pour voir ce que ça peut faire chez l'autre, je vais choisir un animal qui a beaucoup de gaz et que je ne prendrai pas pour travailler la confiance en soi. Ils ont tous des tempéraments différents et ont été éduqués différemment », précise-t-elle.

Nous l'avons suivie sur deux séances, adaptées pour les besoins du reportage. La première fois, elle a accueilli un groupe d'enfants dont **Léa Laury, une jeune fille de 11 ans ayant développé une phobie des chevaux.**

La seconde fois, c'est **Danielle Maillet, une septuagénaire manquant parfois d'équilibre et ayant des troubles de la mémoire, qui a tenté la médiation animale.**

Combattre sa peur

En arrivant, Léa est curieuse et adore les animaux, mais reste timide et prudente. En particulier avec les chevaux qu'elle ne peut plus approcher toute seule et qu'elle n'ose pas toucher. En arrivant « j'avais très peur parce que je suis tombée plusieurs fois », explique-t-elle.

Equilibre, mémorisation des gestes à faire faire à Milha, le jack russel (« assis », « couché »), la tâche n'est pas aisée, mais Danielle Maillet s'en sort bien sans presque rien faire tomber.



Petit à petit, Fanny la rassure et lui explique comment se comportent les chevaux afin que Léa apprenne à les comprendre. Un regard, une caresse et une carotte, Fanny lui fait **travailler le toucher, la posture et le placement vis-à-vis de l'animal.** La jeune fille repousse ses propres limites et accepte finalement de rester seule avec la ponette Ottawa, de la brosser et de la promener en licol. Avec un grand sourire, elle répond volontiers « oui » à la question « as-tu moins peur maintenant ? ». D'autres séances seront toutefois nécessaires pour éliminer complètement sa phobie.

Des animaux pour garder l'équilibre

De son côté, Danielle Maillet a parfois du mal à tenir en équilibre, a des troubles de la mémoire et des difficultés pour maintenir longtemps

des objets. Des handicaps légers au quotidien, mais que Fanny essaie de corriger à travers plusieurs exercices. Elle propose notamment de brosser sa jument pour faire travailler « la pince » et renforcer les muscles de la main sur le long terme. « C'est vraiment du sport », confie la septuagénaire au bout de quelques minutes. Pour l'équilibre, Fanny propose de marcher les yeux fermés en s'appuyant contre un cheval ou encore de marcher avec un objet sur la tête en tenant un chien en laisse. **L'animal guide, mais force la concentration** pour celle qui a également des troubles de l'attention. « Ça m'a beaucoup plu. Je n'aurais jamais pensé qu'on pouvait faire tout ça », s'exclame Danielle Maillet à la fin de la séance. Elle qui ignorait tout de la médiation animale repart convaincue de sa plus-value. ■



Pour en savoir plus, rdv sur
www.interaction01.info



À L'ÉCOLE

L'unité d'enseignement de l'IME Le Prélion

- Trois enseignantes spécialisées
- 66 jeunes scolarisés

L'UE externalisée de Lent

- Les enfants de l'IME sont là le lundi après-midi, le mardi, le jeudi et le vendredi.
- Deux enseignantes spécialisées assurent la classe en binôme avec des éducateurs.
- Deux groupes de cinq enfants :
 - Les plus jeunes (niveau moyenne section) sont à Lent 2 heures le matin.
 - Les plus âgés (environ dix ans avec un niveau CP) y sont 3 heures l'après-midi.

Adapei de l'Ain
20 avenue des Granges Bardes
Bourg-en-Bresse
04 74 23 47 11
siegesocial@adapei01.fr

“
Ils sont
très fiers
d'aller
à l'école

PREMIÈRE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE À LENT

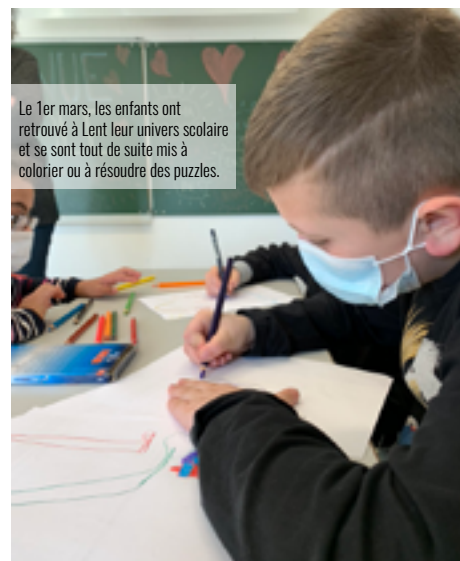
Les jeunes de l'IME Le Prélion sont à bonne école

Depuis le 1^{er} mars, l'externalisation de l'unité d'enseignement (UE) de l'Institut médico-éducatif (IME) le Prélion à l'école de Lent permet à dix jeunes de vivre l'inclusion en milieu ordinaire par des temps partagés et des projets communs.

PAR **CHRISTOPHE MILAZZO**

Après l'attente liée au Covid, les dix enfants du Prélion étaient impatients de découvrir leur nouvelle école. Le 1^{er} mars, ce fut chose faite. Après avoir été présentés aux élèves, ils sont entrés dans leur classe. Spacieuse, lumineuse, avec des toilettes attenantes, elle a été adoptée de suite.

« Ici, les jeunes du Prélion sont des élèves comme les autres. Ils vivent dans la société avec leur différence, mais montrent leurs capacités », souligne **Valérie Magnin**, enseignante spécialisée et coordinatrice pédagogique de l'UE. L'intégration est bénéfique aux Lentaïs dont le regard sur autrui, la différence et le handicap change. Autant de valeurs travaillées à l'école, chères à sa directrice et aux parents d'élèves qui ont accueilli chaleureusement le projet.



Le 1^{er} mars, les enfants ont retrouvé à Lent leur univers scolaire et se sont tout de suite mis à colorier ou à résoudre des puzzles.

L'INCLUSION EN QUELQUES JOURS

Désormais, les jeunes suivent toute leur scolarité à Lent. Le reste du temps, ils sont dans leurs groupes éducatifs à l'IME. « C'est très important pour eux, ils sont fiers d'aller à l'école », relève Valérie Magnin. Installés dans leur classe, les enfants sont immergés dans le milieu ordinaire. « Même en période Covid, il faut les associer tout de suite à la vie de l'école, qu'ils voient l'intérêt de venir ici », estime la directrice **Marie-Claire Panabières**. Les enfants entrent ou sortent avec les autres et partagent les récréations avec une classe qui leur correspond : grande section/CP pour les plus jeunes, des CM2 pour les plus âgés.

Grâce à la préparation des enseignants, les liens se sont construits assez naturellement. « Ils jouent ensemble, il y a de l'entraide », précise Marie-Claire Panabières. « Il y a toujours les vingt mêmes enfants dans la cour. Pour nos jeunes, c'est plus facile », ajoute Valérie Magnin. L'école a adapté ses horaires pour réaliser des séances de sport communes. En une heure, les différences se sont effacées. « Un garçon s'est jeté dans les bras d'une petite de l'école. Il ne voulait plus la quitter ! », se souvient Marie-Claire Panabières. Les jeunes de l'IME profiteront aussi de la bibliothèque municipale et seront inclus dans toutes les étapes du projet d'ampleur de l'établissement : un jardin en permaculture comprenant un poulailler. « L'ouverture de cette UE externalisée était un projet prioritaire dès mon arrivée en 2018. Il a rencontré l'enthousiasme des équipes enseignantes et éducatives et je suis heureux de le voir se concrétiser aujourd'hui », conclut **Dominique Lalo**, directeur de l'IME de l'Adapei de l'Ain. ■



Un projet construit ensemble

Pour réussir l'ouverture de l'UE externalisée, une préparation a été nécessaire entre l'IME, les enseignantes, l'école et l'Éducation nationale.

En 2019, l'école de Lent avait été sollicitée pour héberger une ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Faute de place, le projet n'a pas abouti. Cette année, l'établissement et la ville se sont engagés pour l'UE externalisée de l'Adapei. Proche de Bourg, dans un cadre rural avec climat scolaire serein, l'école avec ses 132 élèves était idéale. La commune a mis à disposition une classe aménagée. Le matériel scolaire a été fourni par l'Adapei.

L'automne a été consacré au développement du projet pédagogique. Premier défi : établir les emplois du temps. À l'IME, les jeunes arrivent à 9 heures puis passent sur leurs groupes. Leur journée s'achève à 16 heures. Les horaires et jours de présence à l'école ont été adaptés.

IDENTIFIER LES JEUNES

Les dix jeunes de l'UE devaient être en âge scolaire, assez autonomes, avoir une posture adaptée et pouvoir rester en classe. Pour les repérer, les enseignants se sont basés sur les évaluations de début d'année et leur parcours scolaire. Finalement, les profils sont variés. L'objectif est

« C'est important que nos élèves soient sensibilisés au handicap dans leur cursus », relève Marie-Claire Panabières.



d'accueillir ces enfants à l'école sur plusieurs années et de les faire progresser dans la durée. Pour mieux se connaître et préparer la transition, les groupes se sont formés dès novembre. Les emplois du temps ont changé et le travail avec les éducateurs a démarré au Prélion, pour que tout le monde soit déjà au rythme de l'école.

LA FORCE DU BINÔME

Les enseignants travaillent avec des éducateurs spécialisés volontaires dont le rôle à Lent diffère de l'IME. Les premiers impulsent la dynamique et donnent les activités. Les seconds viennent en renfort et aident aux tâches du quotidien (habillage, toilette, récréation...). « Dans le scolaire, on mobilise beaucoup les élèves et le cadre est moins souple que dans le groupe », précise Valérie Magnin. « Les éducateurs apportent beaucoup. C'est un vrai soutien. On échange des pratiques : ils amènent des outils et peuvent rebondir à l'IME sur ce qui est fait en classe. » Dans les temps de crise notamment, ils peuvent intervenir auprès du jeune pour le reconforter. ■

Valérie Magnin a découvert l'IME en septembre après 25 ans en milieu ordinaire et deux postes en ULIS. Toujours attirée par le milieu du handicap, elle s'est investie dans ce projet pour vivre l'inclusion.



3 QUESTIONS À

Catherine
Wojciechowski

INSPECTRICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CHARGÉE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DE LA
SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Qu'est-ce qu'une UE externalisée ?

Elle permet à des élèves d'avoir classe à l'école avec des temps partagés avec le reste de l'établissement. Si ces moments se passent bien, l'élève peut même être inclus dans les autres classes sur des temps d'enseignement. Mais c'est différent d'une ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). À Lent, les enfants sont dans une classe, un univers protégé. Ils en sortent pour des projets communs, la récréation, le déjeuner.

Quelle a été la genèse du projet de Lent ?

Il est en construction depuis l'an dernier quand le Prélion a changé d'agrément. Nous avons évoqué l'ouverture d'un poste d'enseignant supplémentaire dédié à l'externalisation de l'UE. Nous cherchions une école proche de Péronnas avec des locaux disponibles et dans un cadre protégé. À Lent, la directrice souhaitait participer à un projet inclusif et a porté le dossier auprès du maire. C'était une évidence pour tous.

Quels sont les bénéfices des UE externalisées ?

Toute démarche d'inclusion doit être épanouissante pour que l'élève construise son autonomie. Plus on les met dans l'ordinaire, mieux c'est. En vivant avec des élèves de leur âge, ils peuvent s'appuyer sur ce qu'ils observent. C'est aussi une demande des parents. À l'entrée en IME, le plus difficile pour eux est d'accepter que leurs enfants n'aillent plus à l'école ordinaire. Avec les UE externalisées, ils sont fiers et heureux que leurs enfants y retournent. Tous les IME et les ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) du département sont en voie d'externalisation. Pour l'Adapei, Lent est une première. À la rentrée, il y aura l'UE externalisée de l'IME Georges Loiseau au collège de Ceyzériat.



AIN
le Département



VACCINATION

En chiffres

- 5 500 personnes de plus de 75 ans bénéficiaires de l'APA ou la PCH
- Plus de 78 agents du Département mobilisés pour les contacter et fixer les rendez-vous
- 39 journées de vaccination, dans 7 centres fixes et 11 lieux délocalisés

Une opération partenariale menée avec :

- la Préfecture
- l'ARS (Agence régionale de santé)
- le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours)
- la RDTA (Régie départementale des transports de l'Ain)
- les services d'aide à domicile (ADAPA, ADMR, VSDS, ADOM 01, AMICIAL, ADS)

**Département de l'Ain
DGA Solidarité**
13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 3001
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
www.ain.fr

LA VACCINATION DES PLUS ÂGÉS ET FRAGILES BAT SON PLEIN

Le SDIS apporte son concours à la campagne de vaccination.

Vaccin itinérant

Le Département déploie une vaste campagne pour vacciner au plus près de chez elles les personnes de plus de 75 ans bénéficiaires de l'APA* ou la PCH**.

PAR ANNICK PUVILLAND

Accompagner les aînés fait pleinement partie des missions du Département. Les protéger du Covid-19 est une priorité. Au côté de la campagne de vaccination pilotée par l'ARS dans les EHPAD, le Département orchestre celle menée dans les MARPA et résidences autonomie, pour les résidents et les salariés.

Au-delà, comment faciliter l'accès à la vaccination des personnes dépendantes, isolées, fragiles, vivant à domicile ? En contactant chacune d'elles afin de lui proposer d'être vaccinée, lui fixer rendez-vous, organiser la vaccination au plus près de chez elle, avec transport si besoin ou à domicile pour les plus dépendantes. Menée avec les partenaires locaux (Préfecture, ARS, collectivités locales, SDIS, RDTA, services d'aide à domicile), l'action est en cours depuis mi-mars.



« Tous les services du Département participent à l'effort pour nos aînés : chacun donne une semaine de travail »
Magali Nesme, directrice de l'Autonomie

5 500 PERSONNES APPELÉES

« Une journée de test a été organisée le 19 février en partenariat avec le centre de vaccination d'Ambérieu-en-Bugey. Elle a permis d'affiner l'organisation, de quantifier les besoins humains » explique **Magali Nesme**, directrice de l'Autonomie. 460 bénéficiaires de l'APA à domicile, de plus de 75 ans, avaient été appelés par téléphone. Certains avaient déjà eu le vaccin ou un rendez-vous pris par les proches ou ne voulaient pas. 96 ont été vaccinés. Le transport a été organisé pour ceux ne pouvant venir par leurs propres moyens, soit la moitié. « La présence d'aides à domicile pour aider les personnes à remplir le questionnaire, au déshabillage, au transport, a été appréciée et est reconduite. » Suite à ce premier test, la campagne se déploie aux quatre coins et recoins de l'Ain, auprès des 5 500 bénéficiaires de l'APA à domicile ou de la PCH, dans les centres déjà existants et dans de nouveaux spécialement créés. ■

*APA : allocation personnalisée d'autonomie
**PCH : prestation de compensation du handicap

SUR LE TERRAIN

Proximité à tous les étages

Pour les personnes résidant dans un rayon de 20 km de l'un des 8 centres de vaccination mis en place par l'État et l'ARS, les rendez-vous pour les deux injections du vaccin Pfizer – « le plus adapté au grand âge mais présentant le plus de contraintes techniques et logistiques » précise Magali Nesme – ont lieu au centre. Pour celles plus éloignées, le Département ouvre 11 lieux délocalisés, dans des salles communales. Un vaccibus transporte le matériel et le personnel. Les personnes les plus dépendantes, ne pouvant

être transportées, sont vaccinées à domicile. Le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) met à disposition ses moyens humains et matériels. « Depuis plus d'un an, nous avons fait trois mille interventions pour des cas avérés ou des suspicions de Covid. Nous sommes engagés aux côtés du Département et de l'ARS pour la vaccination, via notre service de santé (médecins et infirmiers), un véhicule dédié, la participation en appui aux équipes médicales et au transport des vaccins » indique le colonel



Le vaccibus emmène le matériel et les équipes de santé sur les lieux de vaccination ouverts dans des salles communales.

« Les gens sont contents qu'on les appelle »

Pour contacter 5 500 personnes et fixer les rendez-vous, il faut être nombreux. Tous les services départementaux se mobilisent, en apportant leur concours au service mis en place du 8 mars au 4 juin sur le site de la Madeleine à Bourg-en-Bresse. Chargée d'accueil et référente communication au musée de la Résistance à Nantua, **Leslie Bernolin** est l'une des 78 agents ayant volontiers répondu à l'appel pour participer à l'opération : « Je suis assez à l'aise avec l'accueil téléphonique, les musées sont toujours fermés : c'est normal d'aider les collègues ! »

Durant cinq jours (avec formation le lundi matin), elle a appelé les personnes sur le secteur de Miribel : « Ça s'est très bien passé, j'ai proposé de revenir pour dépanner si besoin. Je pensais avoir beaucoup de retours négatifs des personnes mais les gens sont très contents qu'on les appelle, qu'on s'inquiète pour eux. Ils nous remercient. Quand on n'arrive pas à joindre la personne, qu'il n'y a pas de numéro, on cherche : on joint la famille, la mairie. Les mairies sont très contentes qu'on agisse, il y a un super échange avec le Département. » ■



Leslie Bernolin a participé au service d'appels et d'inscriptions.

Les 8 centres fixes

- | | |
|---------------------|-----------|
| — Ambérieu-en-Bugey | — Belley |
| — Bourg-en-Bresse | — Gex |
| — Oyonnax | — Miribel |
| — Valserhône | — Trévoux |

Les 11 lieux délocalisés

- | | |
|----------------------------|----------------|
| — Châtillon-sur-Chalaronne | — Marboz |
| — Dompière-sur-Veyle | — Nantua |
| — Plateau d'Hauteville | — Thoiry |
| — Pont-de-Vaux | — Trévoux |
| — Pont-de-Veyle | — Saint-Vulbas |
| — Villereversure. | |



LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

La résidence accueil

- 24 logements du T1 au T2, de 20 à 47 m², pour des personnes en situation de précarité ou d'exclusion ayant un handicap psychique
- Investissement : 1,995 M€ HT
 - Apport du terrain par l'Orsac via un bail à construction de 45 ans
 - Subventions pour la construction : CA3B, Région, État, Département + subvention de la Région (avec ALEC) pour la chaufferie bois
 - Prêts CDC et Action Logement

Membres du comité de pilotage

— Alfa3a, CPA, SIAO, DDSCS, Département, Ville de Viriat, CA3B.

Membres du comité technique

— Alfa3a, SIAO, DDSCS, Département, Conseil local de santé mentale de Bourg-en-Bresse, Adapei, Orsac-CPA, Vivre en ville, Unafam.

Résidence Accueil Alfa3a
250 Route de Marboz
01440 Viriat
ra.viriat@alfa3a.org

“
Se sentir
chez soi

LA RÉSIDENCE ACCUEIL DE VIRIAT OUVRE SES PORTES

Une aventure partenariale

La nouvelle structure de logement accompagné pour des personnes en souffrance psychique est une première dans l'Ain.

PAR ANNICK PUVILLAND

Le besoin était largement identifié par les acteurs et partenaires du social, de l'habitat, du soin, de l'insertion, réunis au sein d'un groupe de travail autour de la santé mentale et du logement, dans le cadre du conseil local de santé mentale copiloté par la mairie de Bourg-en-Bresse et le CPA : il manquait dans le département un lieu permettant aux personnes fragilisées par des troubles psychiques stabilisés d'accéder à un logement où se sentir chez soi, en bénéficiant d'un accompagnement adapté. « Les premières études sur la création d'une résidence accueil datent de 2017 », rappelle **Véronique Leteneur**, directrice du Pôle immobilier d'Alfa3a.

La proposition de l'Orsac de mettre à disposition un terrain situé à Viriat – « près mais hors du CPA, c'est très important » – et la collaboration avec le CPA, notamment avec son dispositif de réhabilitation et son précieux appui à l'accompagnement des résidents, ont boosté le projet. « Le travail avec l'ensemble des partenaires s'est poursuivi tout au long de la construction » : projet architectural, organisation des espaces, modalités d'attribution des logements... Tout est réfléchi ensemble.

« UNE SUPER RÉPONSE »

Le projet est devenu réalisation concrète. Débutés à l'automne 2019 puis quelque peu retardés par la crise sanitaire, les travaux de construction se sont achevés en mars 2021. La convention de partenariat avec le CPA est signée.

« La résidence accueil n'est ni un service de soins ni une structure médico-sociale : c'est un logement accompagné, semi-privatif semi-collectif, avec des activités communes animées par les deux hôtes » souligne **Dominique Snider**, directeur des soins au CPA. « On est vraiment dans le registre de la santé mentale. Pour être "bien dans sa tête", il faut avoir un logement, un toit. La résidence accueil est une super réponse pour des patients, hospitalisés ou pas, qui souffrent d'isolement, très néfaste pour la santé mentale. »

La première commission d'attribution s'est réunie le 2 mars, les deux suivantes peu après. Les tout premiers résidents se sont installés début avril. ■



Visite préliminaire des lieux par un futur résident.



« Ce projet de résidence accueil est un défi, une très belle aventure partenariale en accord avec les valeurs d'Alfa3a. » **Véronique Leteneur**, directrice du Pôle immobilier Alfa3a



« Le projet de vie et de soins de la personne détermine l'orientation vers la résidence accueil. » **Dominique Snider**, responsable des soins au CPA



« La plus-value de la résidence accueil, c'est le partenariat : le lien entre social et santé est très important. » **Claire Tournois**, responsable du pôle insertion logement à la DDSCS

COCOONING

Ambiance dynamisante

Le cadre est très nature et l'arrêt de bus à proximité. La résidence accueil réunit 24 logements, dont 2 T2 pour un couple ou permettant au résident d'accueillir ponctuellement un enfant. Une salle polyvalente pour des activités, un salon-bibliothèque, une salle avec TV et poste informatique, une cuisine équipée, une vaste terrasse, invitent à la détente et la rencontre. Projet architectural et projet social vont de pair. La conception des espaces individuels et collectifs a été mûrement réfléchie par Alfa3a – services patrimoine, gestion locative, responsables, coordinateurs et hôtes des maisons relais... – et les partenaires, « pour que les lieux soient agréables, un peu cocooning, facilitateurs d'animations, que les résidents se sentent chez eux, qu'ils s'approprient les espaces » souligne **Véronique Leteneur**. « Avoir un chez soi peut permettre de retisser des liens familiaux, les résidents pourront recevoir des personnes. » Côté technique, le confort s'allie au développement durable : la résidence est équipée d'une chaufferie bois et de systèmes économeurs d'énergie.

« QUE LES RÉSIDENTS SOIENT FORCE DE PROPOSITIONS »

Les espaces communs ne sont pas encore entièrement meublés : « Participer à leur aménagement sera certainement le premier projet collectif : le but est de dynamiser, stimuler les résidents, qu'ils soient force de propositions » explique **Corinne Pacard**, responsable de site, présente du lundi au vendredi, avec l'animatrice.

« Les activités s'organiseront selon les souhaits des résidents. » Préparer et savourer ensemble un dîner par semaine, créer un jardin partagé, avec les maisons relais d'Alfa3a, de Tremplin, les structures voisines telles que l'IEM Handas, la Marpa, favoriser la participation à la vie associative de la commune... Tout est ouvert. Tout sera débattu et conçu avec les résidents. Le comité de concertation se mettra en place à un rythme mensuel. ■

Porte d'entrée : le SIAO

Les orientations s'effectuent via le SIAO. Les dossiers de demandes d'attribution émanent de divers acteurs : service de réhabilitation psychosociale du CPA, structures d'hébergement, travailleurs sociaux...

Les résidents signent un titre d'occupation et peuvent bénéficier de l'APL (aide personnalisée au logement). Des conditions de ressources minimum et maximum sont fixées. ■



« Il faut que les postulants soient dans une dynamique de soins. » **Florence Gudefin**, référente de parcours au SIAO.



« Ce projet a toute sa place sur notre commune. Nous serons à l'écoute des projets à venir, des demandes de partenariats autour d'animations. » **Emmanuelle Merle**, adjointe au maire de Viriat



« Le champ des possibles est vaste pour accompagner l'autonomisation de la personne, la dynamique de l'insertion. » **Corinne Pacard**, responsable de la résidence accueil

En bref

Logement d'abord

« Le dispositif des pensions de famille ou maisons relais, qui existe depuis vingt ans en France, auquel s'ajoutent aujourd'hui les résidences accueil pour un public ayant un handicap psychique, a vraiment fait ses preuves » souligne **Claire Tournois**, responsable du pôle insertion logement à la DDSCS de l'Ain. Leur développement s'inscrit dans le plan national pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022. « Dans l'Ain, l'objectif initial de créer 44 places sera atteint : les acteurs associatifs sont très moteurs, deux autres projets sont en cours. »



Parcours résidentiel

La résidence accueil peut constituer une étape vers le logement autonome de droit commun, dans un parcours résidentiel adapté. Elle peut, grâce à l'accompagnement quotidien des personnes par l'équipe de professionnels, éviter une dégradation de la santé psychique, une ré-hospitalisation pour d'ex-patients du CPA. L'accueil au sein de la résidence est sans durée limitée et adapté à chacun. Il est mixte, même si pour l'instant les demandes concernent plutôt des hommes.

Commission d'attribution

Toutes les demandes d'orientation passent par le SIAO. La commission d'attribution réunit Alfa3a, le SIAO, le CPA, le référent soin et le référent social du demandeur.

L'examen des 27 premières demandes s'échelonne sur trois réunions en mars-avril. Sur les 11 dossiers traités le 2 mars, 5 ont fait l'objet d'une réponse positive, 1 d'un refus. Pour les 5 autres, l'accueil au sein de la résidence aurait été prématuré.





Dépister le cancer

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en France. Dépisté tôt, il guérit dans 9 cas sur 10. Depuis 2007, tout homme et femme âgé de 50 à 74 ans reçoit tous les deux ans une invitation à un test de dépistage, gratuit, simple et rapide, à réaliser chez soi. Dans l'Ain, le taux de participation atteint à peine un tiers : 32,5 % en 2019-2020. Le taux est meilleur pour le dépistage du cancer du sein : 50,7 % des femmes de 50-74 ans conviées à passer une mammographie, prise en charge à 100 %, l'ont réalisée. Autre programme de dépistage, récemment lancé : le cancer du col utérin, pour les femmes de 25-65 ans.

www.depistagecanceraura.fr

Transitions à l'œuvre

Le tiers-lieu L'Écrin a abrité fin janvier une équipe locale, hétéroclite et motivée, de « transitionneurs ». Ils avaient répondu à une initiative nationale de la Fondation des transitions. A Bresse-Vallons, la journée a débouché sur des pistes autour de formes d'habitat partagé et de quartier coopératif, de la « vie en -thèque » (outilthèque, partage de services...) ou d'ambassadeurs des transitions. L'affaire suit son cours.

Renseignements auprès d'Émilie Jacqueroud, animatrice de L'Écrin.

L'Écrin
06 14 79 98 57
www.les-transitions.org/universite-des-transitionneurs/



Troubles du spectre autistique (TSA) Un nouveau GEM

L'Ain a désormais son Groupe d'entraide mutuelle (GEM) ouvert aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme. Demandé par l'État dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme, il vise à faciliter l'inclusion des personnes TSA. Jeux de société, sorties, échanges sur le quotidien (sur la vie affective par exemple)... : les possibilités sont nombreuses. Le groupe est porté par l'Adapt (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) et l'Arevale, une

association de parents d'adolescents et de jeunes adultes autistes. Avec les subventions de l'ARS, la première fournit les locaux et une animatrice pour accompagner les membres du GEM dans leurs démarches quotidiennes. La seconde soutient, propose des bénévoles pour les activités et redirige certains de ses jeunes sur le GEM. Les membres du groupe se sont constitués en association qui sera la principale gestionnaire du GEM, inauguré le 2 avril, Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme. ■



Près d'une vingtaine de personnes TSA ont déjà adhéré au GEM de l'Ain, situé pour l'instant aux 3 Saules à Bourg-en-Bresse (déménagement rue Brillat-Savarin prévu en juin).



Surendettement des particuliers 2020 en demi-teinte

Mille vingt-huit : si le nombre annuel de dossiers de surendettement des particuliers déposés dans l'Ain continue à diminuer chaque année (- 15,5 % par rapport à 2019), cette baisse s'avère inférieure à celle observée en France (- 24 %). Les dossiers restent orientés majoritairement (55,9 %) vers un réaménagement des dettes, y compris avec effacement partiel des dettes, 44,1 % ayant donné lieu à un effacement total. Après une forte baisse de la part des dettes à la consommation entre 2010 et 2017, elle se stabilise autour de 36 % de l'endettement total. Les dettes immobilières (40 %) n'apparaissent que dans 12 % des dossiers. Paradoxe : alors que le taux de pauvreté et la part de la population couverte par le RSA sont moins élevés qu'au niveau national, le taux de

surendettement est plus fort. Plus de la moitié des personnes surendettées (51,5 %) sont des femmes. 91 % sont locataires ou hébergés gratuitement. Près de 24 % sont au chômage et plus de 24 % sans profession, en invalidité ou congé maladie. 60 % ont des revenus inférieurs à 1180 €, 35 % inférieurs à 935 €. Depuis décembre, les dossiers peuvent être déposés en ligne auprès de la Banque de France, via un portail sécurisé. ■



© Freepik / Rawpixel



© Florence Daudé pour l'Adapa, 2019

Aide à domicile La coupe est pleine



DOSSIER **AGNÈS BUREAU**
CHRISTOPHE MILAZZO

Au plus fort de la crise sanitaire en 2020, le secteur du domicile avait voulu y croire : la chape de plomb avait sauté, le rôle essentiel des 225 000 salariés (96 % de femmes) de l'aide à domicile éclatait au grand jour. Le désenchantement est à la hauteur des espoirs. « Nous restons les invisibles », clame Séverine Guilloux, directrice de Val de Saône Dombes Services.

Fin janvier, les quatre organisations associatives de l'aide à domicile ont lancé une campagne nationale « pour tirer un signal d'alarme (...) face à l'urgence de la situation, la détresse des salariés, les attermolements du Gouvernement ». Dans une France qui vieillit et qui affiche l'ambition de permettre à chacun de vivre chez soi le plus longtemps possible, les structures d'aide à domicile se sont déjà profondément transformées et professionnalisées. Pourquoi aujourd'hui ce « coup de sang » et cet appel à la mobilisation nationale ? État des lieux, dans l'Ain, des enjeux du secteur.

www.urgencedomicile.org

Dans l'Ain aussi Urgence domicile

« Vous ne pourrez bientôt plus choisir de rester à domicile », alertent les quatre fédérations du domicile dans une campagne médiatique au fer rouge.

Tous répondent « oui, le seuil critique est atteint ». **Le secteur de l'aide à domicile, structurellement fragile, n'encaisse pas les déséquilibres supplémentaires engendrés par la gestion de la crise Covid. Il n'accepte pas non plus un nouveau report de la loi Grand âge et autonomie.** « L'analyse des fédérations est juste et sincère, affirme Olivier Molé, directeur de l'ADAG 01. Le constat du manque de reconnaissance sociale et financière des métiers du domicile n'est pas

neuf. Mais l'écart entre la volonté de 80 % de Français de vieillir chez eux et la réalité est devenu trop grand. » La pénibilité du métier est méconnue : gestes et postures répétitifs, ports de charge, temps de transports, charge psychique... L'amplitude journalière est de douze heures dans la convention collective. Or, sans reconnaissance, la valeur symbolique des métiers est faible. **Et le secteur manque cruellement de professionnels. L'urgence est bien réelle.**

En première ligne pendant l'épidémie

Les intervenants à domicile ont été unanimement salués pendant la crise sanitaire. Ils ont permis d'éviter des hospitalisations tout en assurant des retours à domicile rapides pour libérer des lits. Ils ont été des auxiliaires du système de santé efficaces et discrets. Quand on s'inquiétait de l'isolement des personnes confinées, ils

étaient présents et ont servi d'alerte. Pour **François-Xavier Devetter** (voir page 49), la profession est en 2021 « démotivée par le décalage entre la visibilité du confinement et la faible revalorisation. On a promis beaucoup. Elles ont obtenu peu avec le sentiment que ce n'était pas de gaieté de cœur. »

Une loi Grand âge et autonomie de nouveau reportée

Cette grande loi était annoncée pour l'automne 2019, puis pour 2020. Elle est désormais reportée à « l'après-crise » et ne sera probablement pas à l'agenda de ce quinquennat. Elle doit pourtant répondre aux

énormes enjeux du vieillissement de la population et de la dépendance. Elle annonçait notamment une revalorisation des métiers, un décloisonnement « santé social », une réforme des EHPAD ...



Les associations d'aide à domicile transforment leurs organisations pour donner plus de responsabilité et de latitude à leurs salariées, via les équipes à responsabilité élargie de l'Adapa (ici en photo) ou les équipes semi-autonomes et le projet Etoile d'Ain Domicile Services (voir ailleurs dans le magazine).

Une 5^e branche de la Sécurité sociale

La Sécurité sociale compte depuis août 2020 une 5^e branche, liée à la perte d'autonomie*. Sa gestion a été confiée à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Quant à son financement, il reste imprécis, si ce n'est les 1,5 milliard d'euros prévus par le Ségur de la santé et dont le secteur du domicile ne verra pas la couleur. Rien n'est prévu pour lui dans la loi de financement de la Sécurité sociale 2021.

*à côté des branches santé, famille, retraite et « recouvrement des cotisations et contributions »

L'aide à domicile dans l'Ain De qui parle-t-on ?

1 340 équivalents temps plein de salariés du domicile (dans les 6 associations conventionnées)

43 ans âge moyen en 2018

10 à 20 % des aides à domicile exercent à temps plein

212 800 heures d'aide à domicile attribuées dans le cadre de la PCH (prestation de compensation du handicap), assurées majoritairement par l'ADMR (33 %) et l'Adapa (24 %).

Nombre d'heures d'APA financées en 2020 et répartition

ADAPA	43 %	363 400 heures
ADMR	28 %	236 000 heures
Ain Domicile Service	7,5 %	64 300 heures
Adom 01 (ex-AFP et AMFD)	5 %	41 000 heures
Amicial (ex-Croix-Rouge)	4,5 %	38 500 heures
Val de Saône Dombes Services	3 %	23 500 heures
Autres structures*	9 %	75 800 heures
Total	100 %	842 500 heures

* 18 services d'aide à domicile et 3 résidences seniors

6 123 personnes âgées bénéficient d'une aide du Département pour une aide à domicile.

21,7 M€ Dotation globale annuelle attribuée par le Département aux 6 structures d'aide à domicile inscrites dans le CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens).

1 million d'heures d'aide à domicile en 2020 Le Département a financé 1 065 700 heures d'aide à domicile l'an dernier auprès de personnes âgées (80 % des heures) ou handicapées (20 % des heures).

Les Départements financent l'aide à domicile sous condition de ressources et selon le niveau de dépendance du bénéficiaire. Les caisses de retraite et certaines collectivités locales aident également les personnes âgées ou handicapées dans le financement.

14 400 h personnes âgées (APA)

838 600 h personnes handicapées (PCH)

212 800 h

aides ménagères simples (auprès de personnes âgées ou handicapées)

6 900 salariés indépendants intervenant à domicile (hors petite enfance). La Fédération des particuliers employeurs (Fepem) recense 15 600 particuliers employeurs pour des services autres que la garde d'enfant. Près d'un tiers ont plus de 60 ans.

3 SPASAD Ces services polyvalents d'aide et de soins à domicile sont expérimentés par l'ADMR Bresse Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne, par VSDS à Reyrieux et par l'ADAPA sur le secteur Miribel Montluel.

6 associations sont habilitées à l'aide sociale. Elles assurent 91 % des heures d'aide à domicile auprès de personnes âgées dépendantes, attribuées dans le cadre d'un plan d'aide du Département (allocation personnalisée d'autonomie, APA).

Revalorisation

Des attentes déçues

La crise épidémique a été vécue comme une douche froide : la reconnaissance par les politiques avait suscité de grands espoirs. « *Tous jugeaient une revalorisation des salaires indispensable* », se souvient Grégory Mariller, directeur de l'ADMR. Puis vint l'automne. « *Entre les actes et les paroles, le décalage a été énorme*, tempête Marc Dupont, président de l'Adapa. **Nous dire "vous êtes formidables" et au final accorder une revalorisation salariale uniquement aux professionnels de l'hôpital et pas à ceux du domicile... ?** L'amertume est aujourd'hui générale.

Un Ségur plus tard

La juste rémunération du travail fourni est désormais « la » question clé. **Les associations se sont professionnalisées, elles ont profondément transformé leurs organisations de travail, innové sur la formation et les fonctions supports.** L'attractivité des SAAD tient désormais à leur éthique,

leur posture professionnelle, la dimension humaine et engageante du service rendu. « *Nous avons des salariés mal payés mais hyper engagés* », résume le directeur d'ADS, Grégory Bornuat. Et le Ségur de la santé a accentué le décrochage entre établissement et domicile : **la revalorisation salariale des professionnels de l'hôpital et des EHPAD*, à métier équivalent, rend encore plus hasardeux le recrutement en SAAD.** « *Nous devons recruter une responsable de secteur venant de l'hôpital. L'écart de salaire est désormais trop grand, on ne peut pas s'aligner* », déplore la directrice de VSDS. **Les associations ont connu une hausse des démissions depuis un an, y compris parmi les cadres intermédiaires.**

L'évolution des métiers

La rémunération n'est pas à la hauteur de l'utilité sociale du travail. Pourtant, comment imaginer répondre aux enjeux du maintien

à domicile sans les métiers d'auxiliaires de vie et aides à domicile ? Leur rôle de veille et de prévention est reconnu par tous les intervenants, y compris ceux du soin. Les SAAD attendent aujourd'hui que l'évolution des métiers, qui a suivi l'évolution des besoins des personnes accompagnées, soit prise en compte. Ils réclament une meilleure rémunération des salariés (la convention collective est soumise à approbation de l'État) et un financement des structures couvrant le service global. « **Nous accompagnons de plus en plus de personnes très dépendantes, avec des troubles cognitifs ou psychiques. Travailler en équipe, participer à la coordination des interventions, se former, ce n'est pas du superflu, insiste Martine Verne, directrice de l'Adapa. Ça fait partie du service rendu aux personnes et c'est indispensable à la qualité de ce service.** » ■

*183 € net par mois pour les professionnels non médicaux, 35 € pour les aides-soignants et infirmiers

Avenant 43 et +12 % à la clé

Si l'avenant 43 à la convention collective est – enfin – accepté en octobre, il entraînera une augmentation salariale globale de 12 %. Il réforme également tout le système de classification des emplois du domicile et favorisera la progression en cours de carrière.

Pour le moment, la convention collective n'assure même pas le minimum pour plus d'un tiers des salariés du domicile, placés en-dessous du SMIC par le niveau du point. Si l'avenant issu de plusieurs années de négociation entre les partenaires sociaux est validé, un agent de catégorie A débiterait avec 33 € brut de plus par mois et 227 € avec dix ans d'ancienneté. Cette revalorisation représente un surcoût de 487 millions d'euros par an. L'assemblée nationale a voté 200 €* annuels de cofinancement avec les Départements, mais on est encore loin du compte. Le Conseil départemental de l'Ain avait d'ores et déjà inscrit les crédits nécessaires dans son budget 2021. ■

*dans le budget de la Sécurité sociale

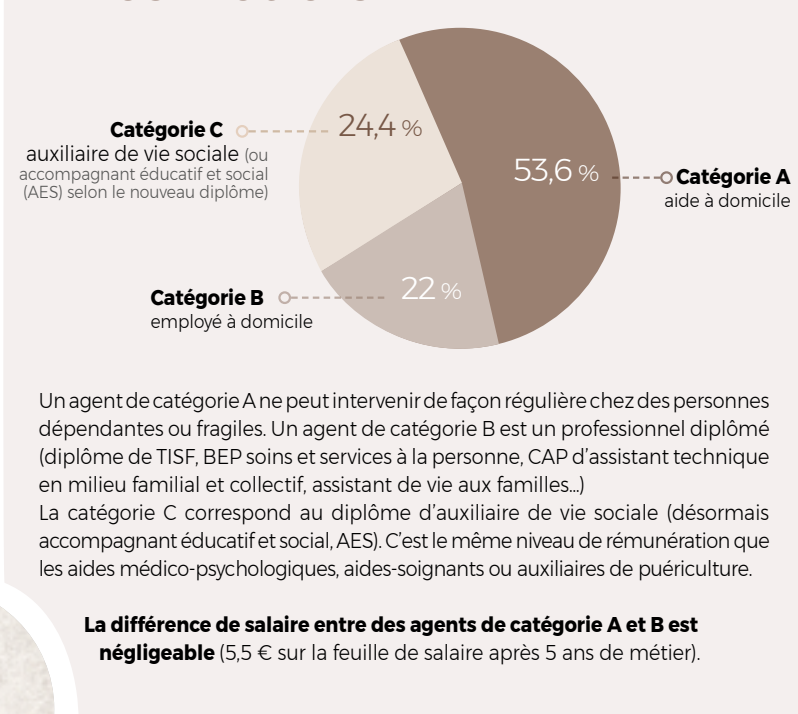
« *Les temps partiels ne sont pas forcément subis. À ADOM 01, ça concerne environ 130 aides à domicile sur 160. Près de 40 % de nos salariées sont des femmes seules avec des enfants à charge.* »

Dominique Gaillard, présidente d'ADOM 01 et **Cédric Pilla**, co-directeur (avec Angéline Manissier).

ADOM 01 est née de la fusion de l'Aide aux familles et aux personnes de l'Ain et de l'Aide aux mères et aux familles en difficulté.

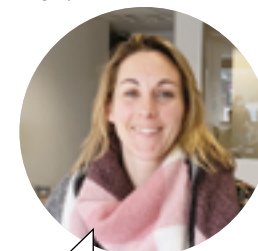


Les métiers



Des heures « non productives », vraiment ?

Le coût de revient d'une heure d'aide à domicile inclut les heures dites à tort « improductives », à distinguer de celles passées au domicile du bénéficiaire : les trajets, les temps de concertation et de formation, ainsi que le coût des fonctions supports des structures employeuses. Autant elles paraissent évidentes en établissement, autant elles appartiennent à la zone grise du domicile. Le Conseil départemental de l'Ain les prend en compte : chacun des six SAAD conventionnés est financé par un budget global rapporté à un nombre d'heures d'interventions augmenté de 15 à 20 %. Le tarif est tout à fait correct, à l'image **d'une politique départementale de soutien effectif aux acteurs du domicile et particulièrement aux**



« *Nous ne faisons pas une simple réponse technique à une demande, plaide Lucile Luvini, directrice d'Amical Croix-Rouge. Certains plans d'aide exigent un partage des interventions; nous travaillons aussi avec les MAIA, Souti'Ain, les groupes d'entraide mutuelle... dans une approche globale des personnes accompagnées.* »

structures non lucratives. Le dernier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, conclu par le Département et les six principaux SAAD pour 2020-2022, sort précisément de la logique horaire pour entrer dans une logique de mission. ■

Privé lucratif : un marché à la marge

L'Ain se caractérise par la faiblesse de l'offre privée lucrative. Une société telle que O2 affiche une ambition de progression dans l'Ain de 20 % en 2021 par rapport à 2019. Mais elle n'inquiète pas les poids lourds associatifs. « *Nous pouvons répondre à tous les besoins*, argumente **Tiffany Réthoré**, responsable de l'agence de Bourg-en-Bresse, y compris les prises en charge lourdes. Par contre, l'aide du Département aux bénéficiaires

de l'APA est minorée s'ils font appel à nous plutôt qu'à une association conventionnée (une distinction que ne pratiquent pas le Rhône ou la Saône-et-Loire). Le reste à charge est donc un peu plus élevé. » ■



Julien Ranc

En chiffres

970 € net mensuel

C'est l'estimation nationale du salaire moyen d'une aide à domicile, compte tenu d'un fort recours au temps partiel. Seulement 10 à 20 % des salariés des SAAD de l'Ain sont à temps plein.

13 ans au SMIC

Au terme de la convention collective, une aide à domicile sans qualification (catégorie A) doit attendre 13 ans avant de « décoller » du SMIC (8 ans pour la catégorie B). Les effets de la récente revalorisation du point en octobre 2020 (de 5,38 € à 5,50 €) ont été annulés par l'augmentation du SMIC en janvier 2021.

3,5 millions de km par an

Un coup de grattoir sur le pare-brise gelé et c'est parti pour la tournée du matin. Chaque année, les aides à domicile de l'Adapa avalent 3,5 millions de km sur les routes de l'Ain, au volant de leur Peugeot 208 ou de leur C3. À l'ADMR, c'est 5 000 à 15 000 km au compteur par an pour chaque aide à domicile. L'indemnité kilométrique, elle, n'a pas bougé depuis plus de 10 ans, bloquée à 35 centimes (le barème fiscal est à 52 ct).

De gré à gré

On trouve son assistant de vie par le bouche-à-oreille ou un petit papier placardé à la boulangerie. Le gré à gré est utilisé par près de 5 000 personnes de plus de 70 ans dans l'Ain*. « *Il y a de la place pour tout le monde*, affirme **Julien Ranc**, de la Fepem** Auvergne-Rhône-Alpes. *L'emploi direct s'appuie souvent sur une relation de confiance installée dans la durée entre le particulier employeur et son salarié.* » La Fepem anticipe une très forte croissance du secteur, « *5 500 salariés de plus en AURA d'ici dix ans, qu'il faudra former* » avec en parallèle une accélération des départs en retraite. « *L'Ain peut s'attendre à voir partir près de 65 % de ces assistants de vie d'ici 2030.* » Elle vient de contractualiser avec le Département de l'Ain et la CNSA pour le développement et la structuration de l'emploi direct à domicile. ■

*données 2018, FEPEM, Ain
** Fédération des particuliers employeurs.

SPASAD,
le « deux
en un »

Trois structures gèrent dans l'Ain un service polyvalent d'aide et de soins à domicile. Ces SPASAD proposent à la fois de l'aide à domicile et des soins infirmiers. Face à un interlocuteur unique, les usagers y gagnent en simplicité et en fluidité. En 2015, la loi d'adaptation de la société au vieillissement a voulu relancer ce dispositif (de 2004) fortement sous-utilisé. L'ADMR, l'Adapa et Val de Saône Dombes Services se sont donc engagées, sachant qu'elles possédaient déjà un service de soins infirmiers et fonctionnaient donc de facto quasiment en SPASAD.

La directrice de VSDS **S. Guillaux**, infirmière de formation, applaudit sans réserve : « *Le SPASAD permet de croiser le regard de l'aide à la personne et celui du soin, au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il permet une réponse de qualité.* »



S. Guillaux

Précision de **Grégory Mariller** pour l'ADMR :

« *L'approche globale est évidemment la bonne et j'en suis un fervent défenseur. Mais nous sommes encore en expérimentation et la tarification est pour le moment extrêmement floue.* » Ce dispositif basé sur la polyvalence pourra difficilement se passer de financements dédiés à la coordination.



Les aides à domicile interviennent de plus en plus auprès de personnes lourdement dépendantes, une prise en charge valorisée financièrement par le CPOM (de même que les heures d'astreinte et les interventions le dimanche et sur le Pays de Gex Valserhône).

© ADMR.

Conseil départemental

L'enjeu du recrutement

Le Département partage l'inquiétude des fédérations sur le recrutement. Si la croissance des heures et des bénéficiaires est continue (1 % par an), certaines interventions sont déjà limitées et l'avenir fait craindre le pire.

Depuis deux ans, le nombre d'heures prescrites dans certains plans d'aide n'est pas toujours réalisé, faute d'intervenants. L'ADMR estime refuser environ 6 % de dossiers, un cas de figure plus fréquent depuis deux ans. La situation difficile du Pays de Gex s'étend à la Plaine de l'Ain et la Côtière. « *Les travailleurs sociaux ont tendance à réduire les plans d'aide ou à prioriser les bénéficiaires de l'APA* », confie **Thierry Clément**, directeur général adjoint à la solidarité.

Si le Département mobilise ses marges de manœuvre, il n'a pas toutes les clefs. La rémunération n'explique pas tout. Pour recruter, il faut attirer. Avec ses résidences Haissor et les actions de prévention, le Département fait rayonner les associations, valorise leur savoir-faire, montre la variété du métier et ouvre des perspectives de carrière.

Les atouts du CPOM

Grâce au CPOM, le domicile est sorti d'un strict financement à l'heure le renvoyant au temps des aides ménagères. « *Le système antérieur mettait les associations en concurrence : plus d'heures signifiait plus d'argent* », rappelle Thierry Clément. Désormais, « *on travaille et on pilote ensemble, on se montre les budgets. Personne n'a intérêt à ce qu'un partenaire soit en difficulté* ». Loin de créer un monopole, il s'agit d'éviter toute opposition stérile ou course aux financements. Sur le terrain, ce système concentré avec une gouvernance partagée facilite les partenariats. Plus exigeant, le CPOM a accéléré la professionnalisation et amélioré l'identification des enjeux. Outre la stabilisation des dotations et la pérennité des associations, il a permis de capter des crédits CNSA complémentaires. ■

Flotte automobile

Les associations du CPOM ont travaillé, avec l'aide du Département, sur un projet de flotte automobile afin de mettre des voitures de service (voire de fonction) à disposition des aides à domicile. Une gestion mutualisée est envisagée, un appel d'offre devrait être lancé d'ici l'été. ■

Repenser toutes les réponses

Les EHPAD concentrent de plus en plus les personnes âgées avec des pathologies cognitives lourdes. Mis en lumière par la pandémie, ces changements révèlent la crise du modèle : problèmes de ratios de personnel, de management, de taille des établissements et de qualification des équipes. Or, le système du prix de journée est un obstacle puisque accorder des moyens supplémentaires revient à augmenter le reste à charge. Le tout sur fond de double tutelle ARS/Département. « *Le modèle mériterait d'être revu* », estime **Thierry Clément**. « *Veut-on qu'ils restent des lieux de vie ou qu'ils deviennent des hôpitaux gériatriques ?* » ■

Francois-Xavier Devetter, enseignant-chercheur à l'université de Lille

« Ce qui bloque, c'est le financement »

Spécialiste de la socio-économie du travail et des services, François-Xavier Devetter partage son expertise sur les enjeux auxquels est confronté le domicile.

INTERVIEW **CHRISTOPHE MILAZZO**

Les fédérations ont-elles raison d'être inquiètes ?

Clairement ! La situation est structurellement déséquilibrée en termes de financement et d'organisation du travail. La crise et les mesures en faveur du secteur médical et hospitalier ont souligné ces déséquilibres. Le secteur était bancal et fragile. On a ajouté des difficultés rendant délicate la situation de nombreuses structures. Pour beaucoup, ce qui était à peu près tenable ne l'est plus.

Le problème ne date pas d'hier !

Dans les années 1990-2000, il y a eu des progrès lents et partiels. La loi de rénovation de l'action sociale, l'APA, l'accord interprofessionnel ont favorisé l'ancrage dans le médico-social et la revalorisation. En 2005, le plan Borloo a fait marche arrière avec une redescende au niveau des services à la personne. Depuis, on alterne entre ce modèle et celui l'action sociale.

A-t-on misé sur le domicile sans s'en donner les moyens ?

La priorité au domicile s'appuie sur la demande des personnes, mais elle est pratique budgétairement. Si on devait créer des places en EHPAD, en résidence autonomie, le choc budgétaire serait plus fort ! Des structures ont des GIR moyens pondérés proches d'un EHPAD. Cela demande des financements qui ne sont pas octroyés.

Les enjeux sont-ils essentiellement financiers ?

Il y a 25 ans, ils portaient sur la qualification, la formation, la structuration, la réorganisation, la mutualisation. Ces

questions sont derrière nous. Ce qui bloque aujourd'hui, c'est le financement. Chaque heure d'aide à domicile coûte 4 € de plus qu'elle n'est payée. Les salariés et les structures absorbent l'écart.

Faut-il casser l'opposition avec l'hôpital, l'EHPAD ?

L'intégration dans le médico-social était une volonté de se rapprocher. Ensuite, on a connu de nouveau un éloignement. Le rapprochement EHPAD domicile est une évolution majeure qu'il faut espérer. Pour le moment, la politique publique rapproche plutôt le domicile des services à la personne. On voit des initiatives locales, mais une tendance générale est compliquée à faire apparaître. Elle est éclatée entre 100 départements.

Que penser du virage sanitaire et des SPASAD ?

Ça va dans le même sens. On se retrouve sur la prise en charge de personnes en perte d'autonomie depuis l'entretien du logement jusqu'aux actes techniques ou médicaux. La logique du SPASAD est très bonne, même si son organisation est parfois difficile. Les perspectives de rapprochement avec les EHPAD et les SIAAD sont intéressantes. Elles ancrent l'aide à domicile dans ce qu'elle peut faire de mieux. C'est une forme d'enrichissement, de cohérence, de professionnalisation et de valorisation qui ouvre à la mobilité.

Pouvez-vous vous essayer à un peu de prospective ?

C'est difficile ! Les innovations sur l'organisation, comme les propositions autour des

« équipes autonomes », sont positives. La CNSA les met en avant, avec l'espoir de contourner les difficultés budgétaires, mais ce sera compliqué. Ces solutions ne sont pas économes ! Soit la loi prévoit un financement plus important, soit elle le conditionne à des réorganisations, ce qui risque de créer des inégalités. Le problème immédiat est le recrutement. On peut craindre deux méthodes : soit le coup de com', soit les incitations pour les demandeurs d'emploi à accepter une offre dans le secteur. Or, on ne devient pas auxiliaire de vie en claquant des doigts. Il faut de la formation, de l'accompagnement.

La balle est dans le camp de l'État ?

Comme le premier blocage est budgétaire, oui. Mais ça ne suffira pas. Si l'État ouvre l'enveloppe budgétaire, les Départements devront récupérer la balle. Soit ils la gardent, soit ils la repassent et changent les choses. ■

« Les pouvoirs publics savent qu'il faut faire quelque chose. Mais quand ils sortent la calculette, ils attendent », relève **François-Xavier Devetter**.



Silver Fourchette

À table, les seniors !

Mettre de la couleur et du goût, redonnant envie et plaisir de manger, de l'entrée jusqu'au dessert : c'est le mini-challenge « Défis seniors : plus une miette dans mon assiette » lancé en mars dans l'Ain par l'association Silver Fourchette, qui mène des actions ludiques et pédagogiques pour prévenir la dénutrition des plus de 60 ans. Trente-cinq seniors ont joué le jeu, avec pour objectif de réaliser le plus de défis possible, proposés dans une fiche reçue chaque semaine par la Poste, et envoyer des photos de leur plat par mail ou SMS. Exemples de défi : ajouter une poignée de persil dans une sauce maison, presser une orange le matin... À gagner : un panier garni de produits du terroir. Autre action locale, soutenue par la Conférence des financeurs de l'Ain une série d'interventions



d'experts en santé (gériatre, diététicienne, orthophoniste, ergothérapeute, dentiste, psychologue, plateforme de répit) sur « cuisiner pour un proche : comprendre les spécificités de l'alimentation du binôme aidant-aidé », à suivre gratuitement et librement en ligne, jusqu'au 20 juillet. ■

www.silverfourchette.org

Vie associative

Tout nouveau bénévole... et président

Bénévole à Lire et faire lire, Patrick Gache ignorait tout de l'ADMR jusqu'à ce qu'une membre des deux associations lui propose de s'y engager également. « Je me suis renseigné et me suis dit : pourquoi pas ? » Nouveau bénévole fin 2020 à l'ADMR de Chaleins, il est aussi le nouveau président : « Le poste était vacant depuis plusieurs mois, j'ai été élu tout de suite. » L'expérience du bénévolat, il l'a, à Lire et faire lire mais aussi au comité départemental et à la ligue régionale de rugby, et il a présidé des clubs d'équitation et d'arts martiaux. Le fonctionnement d'une structure employeur, il connaît : « Retraité depuis trois ans, j'étais DRH d'un grand groupe international à Lyon. » Il a à cœur d'améliorer l'organisation, la gestion, la valorisation de l'association d'aide à domicile qui compte une douzaine de bénévoles, 20 salariés, près de 160 clients

sur 10 communes, et – particularité – gère un parc locatif de 15 logements. Son début de mandat est consacré à rencontrer les interlocuteurs : équipe locale, fédération, partenaires, commune, Semcoda... « J'ai été très bien accueilli partout. » ■



Patrick Gache, président de l'ADMR de Chaleins

À la une de l'ADMR



Haissor à Leyment



Ouverte en septembre 2020, la résidence Haissor à Leyment accueille 8 locataires, de 73 à 90 ans. Le 3 février, les partenaires (commune, Département, Logidia, ADMR) s'y sont réunis afin d'échanger sur les perspectives pour 2021, notamment sur le maintien du lien social dans le contexte de crise sanitaire.

Téléassistance

De nouveaux bénévoles ont rejoint l'ADMR pour des fonctions d'installateurs de téléassistance. Pour les aider dans leur mission et garantir aux usagers un service de qualité, Filién ADMR a organisé comme chaque année une demi-journée de formation, à la fédération. Grâce aux bénévoles formés, les ADMR locales assurent un lien fort de proximité avec les utilisateurs de la téléassistance.



Audit RGPD

Tous les deux ans, un audit externe RGPD fait le point sur le plan d'action de protection des données à caractère personnel, suivi par l'ensemble des services pour garantir le respect des droits des personnes en lien avec la réglementation européenne. Il a eu lieu le 28 février en visio.

Certification AFNOR

Après d'importants audits externes en 2020 et la réalisation d'un plan d'action pour les associations ADMR et la fédération, la certification AFNOR NF X 50-056 Services aux personnes à domicile a été renouvelée pour 3 ans. Cette évaluation conditionne également le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement du Département pour 15 ans.

PARTENAIRE ALFA3A



Et si en 2021,
on achetait autrement ?

Achetons **ensemble, mieux et moins !**

Achetons ensemble

Osons la solidarité dans nos achats !

C'est ensemble, avec les 10 000 adhérents du Cèdre, que nous pouvons obtenir de bons prix et faire des économies !



le Cèdre

Achetons autrement

lecedre.fr achetons-autrement.fr

CRÉONS ENSEMBLE VOS ESPACES DE DEMAIN



Spécialisée dans l'aménagement d'espaces professionnels, notre équipe vous accompagne tout au long de votre projet afin de créer un lieu de travail unique, à votre image.

Avec une offre de **services à la carte**,
nous nous adaptons avant tout à votre besoin et à votre budget.



Prestations d'architecture d'intérieur

Notre métier est de **concevoir des espaces** professionnels
uniques, inspirants, alliant performance et bien-être.

Réalisation de vos travaux

Nous réalisons l'ensemble des **travaux d'aménagement**
intérieur, en assurant le suivi, le pilotage et la coordination.



Mobilier français

Le mobilier, **signature de votre identité** joue un rôle crucial
pour le bien-être et la productivité de vos collaborateurs.

**Vous avez un projet ? Faites-nous en part !
Nous sommes là pour vous accompagner.**



04 74 07 38 11
contact@cadea-solutions.com
www.cadea-solutions.com

